FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1861.

L'HOMME DES BOIS,

ROMAN EN DEUX PARTIES

PAR

ÉLIE BERTHET.

IV

LES GRANDS CHEZ-EUX.

Au bout de quelques instans, Richard atteignit une clairière soigneusement abritée contre le vent par d'épais massifs d'arbres et traversée par le ruisseau dont nous avons parlé. Dans cette espèce d'enclos, les herbes étaient foulées et comme piétinées; sur la berge du ruisseau, un sentier bien battu et humide donnait à penser que l'on descendait habituellement par là pour aller se désaltérer. Mais ce qui frappa d'abord le chasseur, ce fut la vue de trois huttes à peu près semblables à celles qu'il avait déjà rencontrées dans la forêt lors de sa première excursion. Deux d'entre elles étaient perchées sur les maîtresses branches d'un vieil ébénier; la troisième était adossée au tronc d'un bombax un peu à l'écart. Celle-ci, plus spacieuse et infiniment mieux construite que les autres, était couverte en feuilles de palmier encore fraîches, et elle paraissait de beaucoup préférable aux misérables cases qui abritent certaines peuplades sauvages de la mer du Sud.

Aucun orang ne se montrait autour de ces singulières habitations, et Richard put les croire encore abandonnées; mais son incertitude dura peu. L'orang, qui l'avait guidé jusque-là fit entendre de nouveau en arrivant à la clairière son bourdonnement mystérieux. Aussitôt quelque chose bougea dans une des huttes de l'ébénier, et deux têtes hideuses, l'une grosse, à la face proéminente et bestiale, l'autre plus petite et beaucoup plus semblable à la face humaine, apparurent à l'entrée. Sur un nouvel appel, les deux orangs sortirent de leur demeure et vinrent au-devant du premier. C'étaient évidemment la mère et le fils, sans doute la femelle et le petit de celui qui était allé à la provision. En effet, lorsqu'ils se furent rejoints, l'intimité la plus étroite parut régner entre eux trois, les bourdonnements recommencèrent, on s'assit sur une grosse branche, et on se mit à souper en famille des fruits que le père avait apportés.

Richard put donc observer ces êtres bizarres plus à loisir qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Le père et la mère avaient environ six pieds; ils étaient couverts d'un pelage brun, doux et soyeux, sauf la face, les mains et quelques autres parties du corps qui étaient nues et de couleur cuivrée. Une sorte de chevelure ornait leur tête, et une moustache surmontait leur bouche, qui était grande, aux lèvres minces et étroites. Leur œil, encadré d'épais sourcils, avait beaucoup de vivacité et d'expression. On remarquait dans leurs mouvements quelque chose de posé, de réfléchi qu'on n'eût pu trouver chez aucune autre espèce de singe. Le petit avait un air éveillé, presque intelligent, annonçant une certaine éducabilité. On sait en effet que les jeunes orangs transportés en Europe ont montré une facilité merveilleuse pour répéter la plupart des actes humains, et un savant moderne a exposé les faits étonnans qui se rattachent au jeune orang femelle donné autrefois à l'impératrice Joséphine et que l'empereur Napoléon Ier avait appelé *Mlle Desbois*.

Mais Richard n'était pas en humeur d'étudier le problème d'histoire naturelle que présentent ces curieux animaux et qui sera peut-être encore longtemps insoluble. Si même il n'eût pas craint de compromettre par trop de précipitation le résultat de sa découverte, il eût cédé à la tentation de troubler cette réunion de famille en envoyant une balle dans la tête du père. Mais il eut encore la force de se contenir, et se réserve ne tarda pas à être récompensée.

Le plus jeune orang, tout en jouant avec une belle noix de coco apportée par son père, fit entendre deux ou trois cris particuliers, et se pencha vers la cabane placée au pied de l'arbre. Une voix répondit de l'intérieur de cette hutte, puis l'on en vit sortir une créature étrange, dont les formes, toutes différentes de celles des orangs, étaient de nature à causer une profonde émotion à l'observateur.

En effet ce n'était pas un orang, disons-le tout d'abord; c'était un homme, ou plutôt un adolescent qui avait la taille et la vigueur d'un homme. Une longue chevelure inculte lui servait de vêtement, et son corps, quoique brûlé par le soleil et durci par le contact de l'air, présentait les signes indélébiles de la race blanche. Ses ongles étaient longs et aigus, ses mouvemens brusques et agiles; néanmoins son regard avait de la douceur et même une sorte de tristesse farouche qui inspirait la compassion.

Nous ne saurions donner une idée de l'extase qu'éprouva Richard à cette apparition. Cet être misérable et dégradé, vivant au milieu des brutes, c'était son fils, c'était son Edouard. Sans doute, il y avait loin de l'enfant blanc et rose qu'il avait perdu à cet adolescent robuste, hâlé, à l'air sauvage. Cependant il ne pouvait s'y tromper; son cœur paternel avait tressailli, la voix du sang avait parlé. Oubliant tout le reste, il voulut se soulever au-dessus des grandes herbes qui le cachaient, il voulait s'écrier: "Edouard! mon cher Edouard!" mais les mots s'éteignirent dans sa gorge, le bras qui le soutenait fléchit sous le poids de son corps, il retomba la face contre terre, incapable de voir, d'entendre et de se mouvoir.

Cette faiblesse momentanée eut un heureux résultat, car elle donna le temps à la réflexion de modérer ces premiers transports. Richard, en reprenant conscience de lui-même, sentit la nécessité d'agir avec une prudence extrême s'il voulait ramener à la vie civilisée le malheureux enfant qu'il venait enfin de retrouver. Il ne croyait pas sûr, en effet, d'abattre d'un seul coup de fusil l'orang qu'il avait aperçu le premier et qu'il soupçonnait d'être le ravisseur d'Edouard; d'ailleurs eût-il tué le chef de la famille, la femelle ne chercherait-elle pas à venger cette mort, ainsi que le plus jeune dont les forces semblaient déjà redoutables? D'autres orangs pourraient aussi se trouver dans le voisinage et accourir au premier signal d'alarme; comment Richard, malgré ses armes et son courage, se défendrait-il contre une troupe de ces animaux dont il connaissait la vigueur indomptable? D'ailleurs et surtout ne se pouvait-il pas que le malheureux Edouard, tombé dans cet état d'abrutissement profond, ne reconnût pas son père, ne prît la fuite à sa vue, ou même essayât de se défendre contre lui? Il valait donc mieux demeurer caché et attendre pour agir une occasion favorable.

Pendant que le chasseur se trouvait ainsi condamné momentanément à l'inaction, l'habitant de la hutte s'était avancé d'un pas nonchalant vers l'ébénier sur lequel la famille était réunie. A sa vue, le petit orang manifesta une joie extrême; il redoubla ses cris et ses bourdonnements, et sembla inviter le jeune homme à monter, en lui montrant de beaux fruits qu'il avait à la main. Comme Edouard, car nous l'appellerons ainsi désormais, ne se pressait pas de se rendre à cette invitation, il descendit lui-même à terre en se suspendant par les mains à la branche la plus basse de l'arbre; puis, courant aux pieds d'une manière qu'on put attacher au cou d'Edouard, qu'il embrassait avec beaucoup de tendresse, et lui donna d'ardens baisers en lui appliquant sur les lèvres, sur les joues et sur la poitrine.

Edouard, après avoir rendu distraitement ses caresses au jeune orang, se débarrassa de ses étreintes et passa outre. Mais ce n'était pas le compte de son compagnon, qui, en le voyant s'éloigner, poussa des cris perçans et lança loin de lui les fruits qu'il tenait à la main. Puis, comme ces démonstrations ne produisaient pas l'effet attendu, il se mit à trépigner d'un air mutin, et, se jetant à terre, il versa d'abondantes larmes qu'il essuyait avec ses poings, comme font parfois les enfans (1).

(1) Nous ne voulons pas, dans un ouvrage de ce genre, multiplier les citations; nous devons seulement déclarer une fois pour toutes que, en ce qui concerne les mœurs, les instincts, le genre de vie des orangs, nous sommes restés, autant que possible, fidèles à la vérité historique. Voyez parmi les naturalistes les ouvrages de Bory Saint Vincent, Bertard Lesson, Frédéric Cuvier, etc., et, parmi les voyageurs modernes, l'excellente monographie de l'orang-outang, par M. Rienzi, publiée dans l'*Univers, Histoire et description des peuples*, volume de l'*Océanie*.

Cette douleur et cette colère ne touchèrent pas beaucoup Edouard, qui se contenta de sourire faiblement. Il continua son chemin jusqu'au ruisseau, se baissa et se mit à boire dans le creux de sa main; après quoi, il parut chercher parmi les arbres environnans celui qui devait lui fournir son repas du soir. Avisant un grand figuier chargé de fruits, il l'embrassa résolûment, et, avec une légèreté peu inférieure à celle des orangs eux-mêmes, il en atteignit la cime, là, il s'assit sur une branche et se mit à souper à son tour.

Cependant la mère paraissait s'émouvoir des plaintes de son enfant mutin; elle gesticulait en bourdonnant pour l'apaiser. Ne pouvant y parvenir, elle descendit à terre, le prit dans ses bras et le combla de caresses; mais rien n'y faisait. Comme le petit orang continuait de pleurer et de crier, elle dut recourir à quelques tapes assez mesurées de sa large main, pour imposer silence au fruit de ses entrailles.

D'autre part, le père, son repas achevé, s'était étendu nonchalamment sur une grosse branche, attitude favorite des orangs. Néanmoins il ne perdait pas de vue Edouard, dont l'éloignement paraissait exciter sa défiance. A la fin, trouvant sans doute que le jeune homme s'écartait trop ou tardait trop à revenir, il sortit de son indolence et descendit de son sopha d'arbre en arbre. Le pauvre Edouard le vit s'avancer, redoutant sans doute quelque brutalité, il se hâta de remplir sa bouche de figues et se laissa glisser au pied de l'arbre. Alors il revint piteusement vers les huttes par la voie terrestre, tandis que l'orang, satisfait en apparence de sa docilité, y revenait par la voie aérienne.

Richard était navré de voir son fils et le fils de sa chère Elisabeth, cet enfant de tant d'espérances, tombé à ce point de misère qu'il était l'esclave de ces singes hideux. Du reste, il n'y avait plus à douter qu'Edouard ne fût retenu de force, que les orangs n'exerçassent sur lui une surveillance continuelle pour l'empêcher de recouvrer sa liberté, dont sans doute il n'eût pu faire s'il fût parvenu à la reconnaître, et ces circonstances méritaient la plus sérieuse attention.

La bonne intelligence semblait maintenant régner entre Edouard et la famille quadrumane. Aussitôt que le jeune homme s'était approché, le petit orang avait sauté dans ses bras et l'avait encore une fois couvert de baisers. Une belle figue que lui donna Edouard acheva de rétablir les relations amicales, et il y eut un moment dans l'herbe avec un plaisir égal. Le père avait repris sa pose nonchalante sur l'ébénier. Quant à la mère, assise au pied de l'arbre, elle suivait ces jeux du regard, avec une expression de quelle jalousie de l'affection que son fils témoignait au prisonnier, mais elle ne manifestait seulement par les cris gutturaux qui n'avaient aucun caractère menaçant.

Le colon observait tout cela avec autant d'étonnement que de douleur, il lui semblait qu'Edouard, quoiqu'il eût acquis la stature et la vigueur d'un homme pendant les cinq dernières années, avait encore moins d'intelligence qu'au temps où il était petit enfant. Mais il dut bientôt interrompre ses observations et les réflexions qu'elles lui suggéraient; le soleil venait de se coucher. Ainsi que nuit arrivait, comme à l'ordinaire, sans être précédée de crépuscule, et le ciel s'assombrit tout à coup. Bientôt l'orang mâle répéta son bourdonnement et rentra dans une des huttes de l'ébénier, tandis que la mère et le petit regagnaient l'autre; Edouard, de son côté, se hâta de regagner sa cabane de feuillage, tout devenait immobile et silencieux dans la clairière.

Richard ne savait ce qu'il devait faire, mais il avait un ardent désir de tenter quelque chose pour se mettre immédiatement en rapport avec son fils. Comme il y réfléchissait, il fut pris d'un doute affreux: pendant les années précédentes Edouard n'avait pas dû s'entendre parler; n'avait-il pas oublié complètement le langage humain, qu'il fût incapable de comprendre et de répondre quand on lui adressait la parole? Toutefois quelle circonspection n'était pas nécessaire à l'égard de cette intelligence sans doute amoindrie par la solitude, le silence et la fréquentation des brutes! Malgré tout cela, le pauvre père résolut de risquer sur-le-champ une épreuve.

Après avoir donné aux orangs le temps de s'endormir et s'être assuré que la nuit était trop profonde pour qu'il fût aperçu, il se traîna jusqu'à la hutte d'Edouard, s'accroupit à l'entrée, et se penchant de l'oreille, lorsque, d'une voix douce:

—Edouard! cher Edouard! penses-tu encore à ton père?

Il se fit dans la hutte un mouvement brusque, comme si on se fût levé sur son séant en entendant ces paroles, mais [illegible] Richard entendit une respiration oppressée, haletante, qui [illegible]... Peut-être l'habitant de la cabane croyait-il avoir été le jouet d'un rêve, quand Richard, après une courte pause, reprit du même ton en appuyant sur chaque mot:

— Edouard! Edouard! as-tu donc oublié ton père qui t'aimait tant, et ta mère Elisabeth, et ta cousine Anne?

A peine avait-il achevé ces mots qu'il fut épouvanté lui-même de leur effet. Soit que la voix humaine qu'il n'avait pas entendu depuis si longtemps eût frappé de terreur, soit qu'il eût pu comprendre le sens de ces paroles, le malheureux Edouard fut saisi d'une espèce de vertige. Il bondit hors de sa hutte en poussant des cris affreux, et se mit à courir à droite et à gauche d'un air frénétique. Sa main brandissait une massue et il en frappait le vide, comme s'il eût voulu atteindre un fantôme. Tout en courant, il continuait de pousser des clameurs perçantes, sauvages, qui n'avaient plus rien d'humain. Enfin, éperdu, hors d'haleine, tout en sueur, il jeta son bâton, embrassa un tronc d'arbre, et, l'escaladant avec rapidité, il disparut au milieu des branches.

Richard demeura stupéfait du résultat de son action. Il craignit un moment que les orangs qu'il entendait s'agiter dans leurs huttes n'eussent la fantaisie de descendre et de rechercher la cause de cette panique; heureusement ils ne tardèrent pas à se calmer, et le plus profond silence se rétablit dans cette portion de la forêt. Toutefois le chasseur attendit longtemps sans voir revenir Edouard; peut être l'idée de sa cabane s'associait-elle dans l'esprit du malheureux enfant à l'idée de cette voix terrible qui avait retenti tout à coup à ses oreilles, et une insurmontable terreur le tenait sans doute éloigné.

Le chasseur, découragé, regagna la place où il devait passer la nuit, et retrouva Robin dans le creux où il l'avait laissé. Le petit animal mourait de faim, et son maître s'empressa de lui donner à souper. Quant à lui, il ne songeait pas à manger, malgré les fatigues de la journée. Il n'osa pas non plus allumer de feu, selon son habitude, pour écarter les bêtes féroces, car cette lueur éclatante n'eût pas manqué d'inquiéter les orangs et peut-être son fils lui-même. D'ailleurs il n'avait aucune envie de dormir, et il se promettait d'être sur ses gardes pendant le reste de la nuit. Il s'établit donc dans son pauvre gîte, et, sa carabine sur ses genoux, il se mit à rêver aux difficultés de la situation.

Il ne suffisait pas en effet d'avoir retrouvé Edouard; il fallait d'abord le soustraire à la domination de ces formidables animaux qui faisaient ainsi la traite de l'homme, et Richard savait assez de quoi ils étaient capables pour apprécier le danger d'une pareille entreprise. Afin d'atteindre ce but, il eût été nécessaire de se mettre en communication avec Edouard, et de se concerter avec lui; mais comment se concerter quand le seul son de la voix humaine produisait un effet si puissant sur le jeune sauvage? Maintenant que Richard avait découvert son fils, il ne voulait pas risquer de le perdre de nouveau par quelque démarche imprudente ou dont le succès ne serait pas certain. Aussi, après y avoir longtemps réfléchi, s'arrêta-t-il au plan que voici: Ne rien entreprendre pour le moment, retourner à la colonie afin de chercher des secours, en revenir bien tôt avec un grand nombre de personnes qui entoureraient la hutte d'Edouard, et s'empareraient de lui, en dépit de sa volonté et de la résistance des orangs. Ce plan était une exécution lente, et exigeait que le père laissât quelques jours encore l'enfant à son existence misérable, mais c'était le plus sûr et Palmer n'en voulut pas d'autre.

Cependant une inquiétude le bourrelait; qu'était devenu Edouard? Dans son aveugle frayeur ne s'était-il pas enfui au loin, ne s'était-il pas gravement blessé en se heurtant contre les arbres ou les rochers? Ces pensées torturèrent le chasseur pendant le reste de la nuit. Plusieurs fois il fut sur le point de retourner à la hutte pour s'assurer si son fils y était revenu; mais il entrait désormais dans son projet que rien ne troublât la sécurité des orangs, qui pendant son absence pourraient quitter leur domicile. Néanmoins, ne pouvant surmonter son inquiétude, il se glissa vers un massif de broussailles d'où il lui serait facile d'épier les habitans de la clairière; il s'y établit avec Robin et attendit impatiemment le jour.

Ce jour parut enfin et les splendeurs matinales illuminèrent les bois. Par malheur le caboul empesté roulait en ondes épaisses sous la voûte de feuillage et empêchait de voir à quelque distance. Or il n'y avait pas à espérer que le brouillard se dissipât avant quelques heures, et le chasseur, qui avait hâte d'agir, ne pouvait pas perdre autant de temps en observations. Mais il songea que si cette brume fâcheuse l'empêchait de voir, elle devait empêcher aussi qu'il ne fût vu, et il se rapprocha des huttes en profitant pour se cacher de toutes les inégalités du terrain.

Il se trouvait alors fort près de la demeure des orangs, et il eut bientôt la satisfaction d'apercevoir Edouard qui revenait à pas lents vers sa cabane. Le jeune homme était plus abattu et plus triste encore que la veille, comme si l'événement de la soirée précédente eût réveillé en lui des souvenirs poignans. Il passa la tête baissée à côté de son père, et vient en chancelant s'asseoir devant sa hutte d'un air sombre et rêveur.

Richard devinait ou croyait deviner ce qui troublait cette faible intelligence; et que n'eût-il pas donné pour voler dans les bras de son fils, pour le calmer, lui expliquer ce qui lui semblait obscur et effrayant? mais la première expérience avait trop mal réussi pour qu'il fût prudent d'en risquer une nouvelle, et le père se contenta de verser une larme en murmurant:

—Va, pauvre enfant, courage! quelques jours encore et les souffrances finiront.

[*A continuer.*]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 23 janvier 1861.

Les ventes de coton ont atteint, malgré le mauvais temps, le chiffre de 12,000 balles, à une baisse de ¼ c.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	—@—
Ordinaire	7¾ @8¼
Bon ordinaire	8¾ @9¼
Low Middling	10 @10¼
Middling	10¾ @11¼
Good Middling	nominal
Middling Fair	—@—
Fair	—@—
Good Fair	—@—
Good & Fine	—@—

TABAC.—Rien.

SUCRE—Environ 500 boucauts aux prix antérieurs. Fair à fully fair 4¾@5 c la livre.

MÉLASSE.—1000 barils à 21@23 c la prime à choix.

FARINE.—3000 barils dont 150 de bon ordinaire à $5; 150 de superfine, en plusieurs lots, à $5 50, 700 d'extra de choix à — et 100 à $3 50 le baril.

MAÏS.—Environ 25,000 sacs, y compris 2400 de mélangé ordinaire à 55@58 cts; 13,500, en plusieurs lots, à 60 cts; 1200 à 61; 1900, en plusieurs lots, à 64; 5000 de blanc à 65 et 1000 à 58 cts le boisseau.

AVOINE—4250 sacs de St-Louis, dont 2000 à 41, 1250 à 42 et 800 à 42½ @43 cts le boisseau.

SON—400 sacs à $1 12½ les 100 livres.

FOIN—Un lot de 90 balles, foin de l'Ouest, a rapporté $26 le tonneau.

PORC—Le mess se détaille encore à $21 le baril.

GRAISSE—250 tierçons à 11 cts la livre.

FRET—Les navires prennent des complémens de fret (coton) pour Liverpool à ¾ d.

CHANGE—Sterling, (clean)........3¼@5 de prime. (bill lading) 1¾@3 do. Francs, 5 fr. 40 @ 5 fr. 50. Traites sur N.Y. à 60 jours, 2¾@4 d'esc. Traites à vue sur N.Y......¼@½ do.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 24 janvier 1861.

Reçu hier, 116 bœufs de l'Ouest, 30 bœufs du Texas, 18 veaux et 280 moutons. A vendre sur place, 60 bœufs de l'Ouest, 300 porcs, 889 moutons, 15 vaches laitières, et que peu de mauvais bœufs du Texas et veaux. Nous citons comme suit:

Bœufs de l'Ouest, par 100 liv., 1re qualité	10 00 @ 11 00	
do 2e	00 00 @ 00 00	
du Texas, par tête, 1re qualité	20 00 @ 00 00	
do 2e	00 00 @ 00 00	
Veaux	10 00 @ 13 00	
Moutons 1re qualité	4 00 @ 5 00	
inférieurs	2 00 @ 3 00	
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres	6 50 @ 7 00	
Vaches laitières, par tête, 1re qualité	35 00 @ 55 00	
do 2e	30 00 @ 35 00	

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Texas, Fowler, Indianola et Galveston.
Steamship Florida, Nelson, Apalachicola.
Navire Amelia, Cobb, Glasgow.
Danube, Golding, Liverpool.
Richard Morse, —, Cronstadt.
Indian, Carrell, Liverpool.
Ellen Hood, —, Havre.
Samuel Adams, Mead, Liverpool.
Wm Witherlie, Atwood, Havre.
Liberty, —, Havre.
Countess of Elgin, Reed, Liverpool.
H. Von Gagern, Reimers, Liverpool.
Naples, Stout, Havre.
Pyramid, —, Havre.
Barque Hermitage, Ring, Liverpool.
Harriet Hazeltine, Drinkwater.
Caroline Eileens, Eileens, Boston.
Brick Gilmore Meredith, Eldridge, Gênes.
Borneo, Norton, Mobile.
Goelette Wm Abbott, Smith, New-York.
Maria Pike, Crawford, Boston.
Clifton, Gaw, Honduras.
Laura Francis, Higgins, New-York.
Ida Della Torre, Jones, New-York.
Julius Webb, Eldridge, New-York.

Arrivés hier.

Steamship W G Hewes, Lawless, New-York.
Pour les bateaux, voir l'anglais.

Au bas du fleuve.

Goëlette Kate L Bruce, Stone, Brazos Santiago.

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIERES:

Vicksburg—Vicksburg, White	5 P M
Riv Rouge—Texas, Stinde	5 P M
Riv Rouge—Gen J L Hodges, Sleeds	5 P M
Riv Rouge—De Soto, Beard	5 P M
Attakapas—J D Swain, Labarthe	5 P M
Riv Tensas—Ashland, Dye	5 P M
Attakapas—Picayune No 3, Broad	5 P M
Riv Ouachita—Judah Touro, Loughome	5 P M
Riv Ouachita—Lizzie Simmons, Moore	5 P M
Riv Yazoo—Charm, Reives	5 P M
St Louis—Memphis, Sousley	5 P M
Louisville—Chancellor, Mallon	5 P M
Cincinnati—Switzerland, Schenck	5 P M
Memphis—John Simonds, Hicks	5 P M
Lafourche—Music, Brown	5 P M

RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle	3½ P M
Ocean Springs—Creole, Walker	9 A M
Covington—Fashion, Hoffman	10½ A M

RAIL-ROAD DE JEFFERSON.

Montgomery, Ala—White-Man, Norton	5 P M

PAR MER:

Texas—Steamship Texas, Fowler	8 A M

POUR SHREVEPORT ET LA RIVIERE ROUGE.—Ce soir, à 5 heures précises, le paquebot neuf DE SOTO prendra son vol pour tous les points sur la Rivière Rouge, sous le commandement du capitaine H. H. Beard. Le capitaine George R. Remer, bien connu pour son affabilité, dirige le bureau. Nous recommandons le De Soto à nos hommes d'affaires et aux passagers.

POUR LES ATTAKAPAS J. D. SWAIN—Le léger bateau marcheur J. D. SWAIN, capitaine J. J. Labarthe, partira positivement à 5 heures, ce soir, prenant du fret et des passagers pour Simmsport, tous les points sur le Bayou Bœuf et le bayou Teche, jusqu'à St Martinville. M. Charlie Hardy est commis pour assister M. Labarthe.

POUR JEFFERSON TEXAS ET LA RIVIERE ROUGE.—Ce soir, à 5 heures, l'élégant bateau à vapeur GEN. J. L. HODGES, partira pour tous les ports mentionnés plus loin. Son capitaine est Wm. S. Sleads.

POUR LA RIVIERE ROUGE—Le TEXAS—Ce soir à 5 heures. Ce bateau neuf et fin marcheur, partira pour tous les points sur la Rivière Rouge jusqu'à Jefferson. Le Texas est commandé par le capitaine C. Stinde qui a MM. D. A. Orvis et W. T. Ferry pour commis. Les passagers sont priés de visiter le Texas avant de dépenser leur argent ailleurs.

POUR LES ATTAKAPAS—Le bateau à vapeur, excessivement léger, PICAYUNE No 3, capitaine H. H. Broad, ayant été forcément retenu par le mauvais temps, partira positivement à 5 heures, ce soir, pour les Attakapas. On trouvera M. A. A. Delahoussaye au bureau.

POUR VICKSBURG.—Le beau et magnifique bateau à vapeur VICKSBURG, capitaine J. M. White, partira à 5 heures ce soir pour Vicksburg et les points intermédiaires. On trouve l'affable M. Samuel Ayles au bureau.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66,

PIANOS de HERZ et de PLEYEL,

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENTS DE CUIVRE de SAX; HARMONIUMS, ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1an

PLANTEVY & CHAMPAUX.

DÉPÔT DES

PIANOS DE PLEYEL

[illegible] Pianos [illegible] en sûgo [illegible] Chartres, [illegible] et Bordeaux. 18 sep—1an

---

Jour de départ, [illegible] février 1861, à 8 heures [illegible]

[illegible] VERA CRUZ—Ligne de la malle [illegible] Unis—L'excellent steamship [illegible] TENNESSEE, [illegible] partira [illegible] passagers [illegible] I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Le Tennessee partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant de dernier port le 7 et le 21. Aucun fret ne sera reçu sans le cédule. 17janv

Jour de départ, MERCREDI 30 JANVIER 1861, à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans et Floride.

Ligne de la malle des Etats-Unis.

POUR KEY WEST ET LES PORTS DE LA FLORIDE, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship MAGNOLIA, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (ayant de magnifiques emménagements) s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay, sujet à l'allège aux frais des steamers, mais aux risques des consignataires.

Les connaissements pour les ports de la Floride doivent être payés en monnaie courante de la Nouvelle Orléans.

Le fret pour les ports susdits sera reçu jusqu'à samedi 26 du courant. 25 janv

Galveston et la Baie de Matagorda.

Jour de départ, DIMANCHE, 27 janvier, à 8 h. A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS ENTRE LA NLLE-ORLEANS, GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA.—L'excellent steamship ATLANTIC, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. S. Shennon, partira comme il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les dimanches et jeudis. 24janv

Pour Key West et la Havane.

Partant MERCREDI, 30 janvier, à 8 heures A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA FLORIDE ET LA HAVANE

POUR KEY WEST ET LA HAVANE via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships du Sud. L'excellent steamship ATLANTIC, doublé et chevillé en cuivre, commandant J. S. Crowell, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires.

N. B.—Les bills du fret pour les ports de la Floride doivent être payés en monnaie courante de la Nouvelle-Orléans. 15jan

Pour la Havane directement.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les 8 et 22 de chaque mois, portant la malle des Etats-Unis, l'excellent steamship HABANA, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. S. McConnell, partira de son wharf au pied de la rue St-Joseph. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez PUIG BROTHERS, No 57 rue de la Douane. 1er jan—1 an

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 25 janvier à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago. Pour Brazos via Indianola.—L'excellent steamship ARIZONA, commandant E. N. Smith, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements,) s'adresser à bord ou à I. C. HARRIS, Directeur, 57, rue du Camp. 11jan

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia,—le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 P. M. Lavoie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est, et l'on vend des tickets pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures; prix, $46.—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 5 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés.—La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.

Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général. 3 nov

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

Arrangement d'hiver.

A partir de JEUDI, 25 octobre 1860. Prix pour aller au Lac et en revenir (le même jour).........25 cents.

Achetez les tickets au bureau, au-dessous de la gare.

—DE LA VILLE—					—DU LAC—				
4½ h. A. M. char à cheval.					6 h. A. M. convoi à vapeur.				
6½	do do convoi à vapeur.				7	do	do	do	do
7½	do	do	do	do	8½	do	do	do	do
9	do	do	do	do	9½	do	do	do	do
10½	do	do	do	do	11½	do	do	do	do
Midi	do	do	do	do	1 heure P. M.	do	do	do	do
2 heures P. M.	do	do	do	do	2¾	do	do	do	do
3½	do	do	do	do	4½	do	do	do	do
5 heures P. M.	do	do	do	do	6	do	do	do	do
6¾	do	do	do	do	7½	do	do	do	do
9	do	do	do	do	9 do	de char à cheval.			

Voyages extra ou spéciaux, pendant la nuit (en donnant avis au conducteur)........$3.00 par voyage.

Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, sur avertissement, excepté pour les voyages de la malle. Prix, 15 cents pour aller et autant pour revenir. Le conducteur doit être averti avant le départ.

Les convois partant de la rue du Canal toutes les cinq minutes, pour le dépôt. G. PANDELY, Surintendant. 25 oct—1an

SALSEPAREILLE D'AYER,

Remède composé, qui par notre travail est devenu l'altératif le plus parfait qui l'on puisse obtenir. C'est un extrait concentré de Salsepareille Para, combiné de telle sorte avec d'autres substances d'une force altérative encore plus grande qu'il procure un antidote efficace pour les maladies susceptibles de guérison par la Salsepareille. Il est admis qu'il est un remède demandé par un malade atteint de scrofules, le guérit, il rend un immense service à ce grand nombre de nos compatriotes invalides. Ce service a été rendu par cette composition que l'expérience l'a prouvé dans les cas les plus mauvais des maladies suivantes:

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine, et enfin toutes les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

Prise au printemps, cette composition maintient dans un état de bonne santé en chassant les humeurs qui corrompent le sang à cette saison de l'année. En chassant ces humeurs à temps, on arrête de grandes désordres à leur naissance. Bien des gens peuvent à l'aide de ce remède se garantir d'une foule d'éruptions et de maux ulcéreux, dont le système organique cherche à se débarrasser lui-même s'il n'est pas aidé à le faire par les canaux naturels du corps au moyen d'une médecine altérative. Purifiez le sang vicié alors que ses impuretés se font jour à travers la peau sous forme de tumeurs, éruptions ou plaies; purifiez-le alors qu'il est obstrué et que le cours en est lent; purifiez-le quand il est impur et chargé de matières; votre propre jugement vous le dictera. Lors même qu'il n'y a pas d'affection particulière, les gens se sentent mieux portants et vivent plus longtemps, si leur sang est pur. Maintenez le sang pur et tout va bien; mais avec cet aliment de vie altéré, il ne peut y avoir une santé durable. Tôt ou tard quelque chose se dérange nécessairement et le grand mécanisme de la vie est désorganisé ou renversé.

La salsepareille a la réputation, bien méritée, de remplir ces fins. Mais le remède a été énormément trompé par certaines préparations de cette matière, non seulement parce que la drogue ne possède pas en elle-même toute la vertu demandée, mais encore parce que beaucoup de préparations prétendant être des extraits concentrés ne contiennent qu'une faible partie des propriétés de la salsepareille.

Durant ces dernières années, le public a été trompé à l'aide de grandes bouteilles dans lesquelles on prétendait donner un quart d'extrait de salsepareille pour un dollar. C'étaient autant de fraudes envers le malade, puisque non-seulement ces préparations ne contenaient que peu ou pas de salsepareille, mais ne possédaient aucune propriété curative. De là, cruel et amer désappointement dans l'usage des divers extraits de salsepareille qui encombrent le place, qui fait que son nom est justement méprisé et le rend synonyme d'imposture et de tromperie. Néanmoins nous recommandons notre salsepareille composée, et nous prétendons fournir un remède tel, qu'il délivrera son nom du blâme dont il est entaché. Nous sommes fondés à croire qu'elle possède des vertus auxquelles les différentes maladies qu'il est sujet opposées ne peuvent résister. Afin d'assurer l'extirpation complète de ces maladies, le malade devra prendre cette salsepareille selon les prescriptions posées sur la bouteille, préparée par le

Dr. J. C. AYER & Co.,

LOWELL, Mass.

PRIX—$1 la bouteille; six bouteilles pour $5.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER s'est fait une telle réputation pour la guérison de toutes les maladies de Gorge et de Poumons, qu'il nous est tout à fait superflu d'établir l'évidence de son efficacité; il a été employé partout. Il est en usage constant depuis si longtemps dans tout le pays que nous n'avons pas besoin d'assurer au public que ses qualités sont les meilleures qui aient jamais été obtenues, et que c'est le plus grand soulagement qui puisse être employé.

PILULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison de la

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de tête, Hémorroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, purifiant le sang et ayant la forme de pilules à prendre en mangeant.

Elles sont saupoudrées de sucre, de façon que la personne la plus délicate peut les prendre avec plaisir; elles forment le meilleur opératif du monde pour le cas de purgation.

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de médecins, d'hommes d'Etat et de personnes éminentes, nous ont laissé leurs noms pour certifier l'incomparable avantage de ces remèdes, mais l'espace ne nous permet pas de les insérer ici.—Nos agents délivreront gratis notre Almanach américain, qui contient ces certificats, ainsi qu'une description complète des maladies déjà mentionnées, et le traitement qui doit être suivi pour les guérir.

Ne vous faites pas tromper par des marchands sans principes qui vous donneront d'autres préparations dont ils tirent plus de profit. Demandez celle d'AYER et n'en prenez pas d'autres. Les malades demandent le secours le plus efficace qu'on puisse leur donner; cette préparation le leur fournira.

Tous nos remèdes sont vendus par J. WRIGHT & CO. 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays. 31déc—1an m.vkc.

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NEGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, nègres de champ, etc. Je recevrai aussi pendant la saison (tous les mois) de forts envois d'esclaves des Etats ci-dessus susmentionnés. Je suis résolu à vendre à des prix raisonnables, soit au comptant ou en obligations de bon aloi. Les nègres peuvent être vus chez moi, au coin des rues Baronne et Gravier. J. M. WILSON. 23 oct—6m

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—24 barriques vin rouge St Emilion No 1; 20 do do do St Julien Médoc; 156 caisses vin, 12 biles Haut Brion; 50 do do 24 ½ b do; 100 do do 12 biles Charles Lafitte; 50 do do 24 ½ bles do. A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 209, rue Royale enc. Dumaine. 12janv

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicound; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du mûrier sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation qui ne peut être qu'avantageuse à prévenir et recommandons comme remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, et commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie ou du vin, sans enivrer. Les personnes qui ont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient rien de mieux. L'AMER DE DODS se recommande par les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont il est fait usage dans le pays.

Non seulement l'AMER DE DODS GUÉRIT de la maladie, mais il le PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et qui sont sujets aux fièvres, au frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet Amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires,

No 78, William street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agents pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Georgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres. 7juil—1an v

Aux courtiers de sucre.

REÇU par Roussel & Génin—6 douzaines vrilles à échantillonner, de toutes dimensions et de première qualité. A vendre par ROUSSEL & GENIN, 3 rue du Canal, près Chartres.

EN débarquement du navire Evening Star, venant du Havre—[illegible] paniers champagne de 12 bouteilles chaque; [illegible] do de [illegible] do. A vendre par A. CARRIERE & Co, 57, Vieille-Levée.

SPECTACLES.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

Jeudi soir, 24 janvier.

Mlle A. PATTI.

LE BARBIER DE SEVILLE, Opéra de Rossini.

LE BONHOMME JADIS, Comédie en un acte.

Lundi soir, LE PARDON DE PLOERMEL.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.

Samedi 26 janvier 1861.

BALS

Parés et Masqués,

A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.

PRIX D'ENTRÉE...... Pour un Cavalier, $2 50.

S'adresser au Contrôle du théâtre d'Orléans, pour les billets et la location des loges, tous les jours, de midi à 3 heures.

Aucune dame ne sera admise sans cavalier.

Le Bal commencera à 10 heures précises. 21 janv

THÉÂTRE DE L'OPÉRA.

Bal Masqué de Société.

Le 12 Février 1861. Jour du MARDI-GRAS.

MESSIEURS les souscripteurs du BAL MASQUÉ DE SOCIÉTÉ, qui sera donné au théâtre de l'Opéra le 12 février, jour de MARDI-GRAS, sont invités à se réunir au bureau du théâtre, MERCREDI prochain, 23 courant à 4 heures du soir, afin d'élire les commissaires et adopter les réglements pour ledit bal.

Les personnes qui désirent souscrire à ce Bal, s'adresseront à M. H. Roffier, au bureau du théâtre, de midi à 3 heures. 21 janv—3t

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.

Jeudi, 24 janvier.

SPEED THE PLOUGH.—LA TYROLIENNE, dansée par Mlle Francis et M. Brilliant.—JOHN DOBBS.

Vendredi soir, 25 janvier, THE ROMANCE OF A POOR YOUNG MAN. Samedi soir, 26 janvier, OUR AMERICAN COUSIN.

THÉÂTRE ST-CHARLES.

Jeudi soir, 24 janvier.

THE CRICKET, drame nouveau.—THE BONNY FISH WIFE, vaudeville.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

GRAND CIRQUE DE DAN RICE.

Jeudi soir, 24 janvier.

THE FOUR LOVERS.—LA MARCHE DES BEDOUINS.—LE CHEVAL EXCELSIOR.—M. et Mme Dennis.

Minstrels de George Christy.

Remise et avis spécial.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SPALDING ET ROGERS.

Par suite de plus grandes facilités pour les représentations comiques de la célèbre

TROUPE de GEORGE CHRISTY,

La troupe ne jouera pas à Odd-Fellows Hall, jeudi soir, 24 janvier, ainsi qu'elle l'avait annoncé, mais donnera ses représentations à l'ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SPALDING & ROGERS, à partir de LUNDI SOIR, 4 FÉVRIER 1861. JOHN P. SMITH, Agent.

Musée de Vanucchi,

Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théâtre St Charles.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 250 FIGURES de grandeur naturelle, représentant beaucoup des plus célèbres sujets d'histoire. La plupart de ces figures sont mises par le mécanisme.

Il a été ajouté à la magnifique collection la RÉCEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan, le 17 mai, à la Maison Blanche. Les vêtements et les armes ont été présentés à Vanucchi par ordre du prince Simmo Bovisen.

La conférence entre LOUIS-NAPOLÉON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. On considère ces figures comme des ressemblances frappantes.

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRÈCHE, magnifique tableau.

LA CÈNE.—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HÉROS DE LA CRIMÉE et LES PUISSANCES D'EUROPE.—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. Leurs traits et leur taille sont fidèlement reproduits.

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfans. 19 nov—

Musée de Spalding & Rogers,

RUE ST-CHARLES,

A côté de l'Académie de Musique.

Attraction extraordinaire!

Tous les soirs.

CHRISTINE MILLY, LA FILLE A DEUX TÊTES, phénomène le plus étonnant qui ait jamais été vu.—LA FEMME BARBUE, MLLE REED, la naine, et le ROSSIGNOL SUISSE, pour une semaine de plus.

Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

L'Aquaria

Renfermant un nombre infini de poissons.

L'ORCHESTRE MÉCANIQUE, LE STEAMSHIP EN MINIATURE et une foule d'autres curiosités.

Entrée, 50 cents—Moitié prix pour les enfants et les domestiques.

A l'Académie de Musique, LE GRAND CIRQUE DE DAN RICE tous les soirs et le samedi à midi. 16 jan

ACADÉMIE DE DANSE D'ANGELINA.

NOUVEAU SALON, 160, rue Girod au coin de la rue Baronne.

M. et Mme ANGELINA annoncent respectueusement à leurs amis et au public en général que leur

ACADÉMIE DE DANSE

sera ouverte pour la saison, LUNDI, 5 novembre.

Classe d'enfants—Tous les mardis, jeudis et samedis, de 4 à 6 heures du soir. 1nov—6m

ACADÉMIE DE DANSE DE

J. VEGAS,

A L'ODD FELLOWS' HALL.

LE prof. J. VEGAS annonce à ses amis et au public que son ACADÉMIE DE DANSE sera ouverte pour la saison à l'ODD FELLOWS' HALL, SAMEDI 10 novembre; il espère être honoré du même patronage que par le passé.

Classes pour les enfants—Les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 7 heures du soir.

Classes pour les demoiselles—Les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi.

Classes pour messieurs—Les lundis, mercredis et vendredis, de 7 à 10 heures du soir.

Réunions pour Messieurs et Dames—Tous les mercredis.

DES BALS TRAVESTIS D'ENFANTS auront lieu une fois par mois.

Pour les conditions s'adresser au Prof. VEGAS, à Odd Fellows' Hall. 3 nov—6m

Compagnie d'Assurance mutuelle DES CITOYENS.

L'ÉTAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux conditions requises par sa charte, savoir:

Pour primes sur risques d'incendie	$250,960 63	
do de do de mer	36,914 25	
do de do de rivières	34,499 77	
		$332,374 65
A déduire, primes sur risques non expirés le 30 novembre 1860	62,553 00	
Primes remboursées	2,109 20	
		$ 64,742 00
Total net des primes de l'année finissant le 30 novembre 1860		$267,631 65
Pertes dans la même période, savoir:		
Sur risques de feu	$160,930 65	
Sur risques de mer	80,504 79	
Sur risques de rivières	30,354 64	
	$271,790 08	
Réassurances, dépenses, etc.	44,646 17	
A déduire intérêt, escomptes, profits et pertes, etc.	316,346 30	
	50,522 90	
		$265,623 45
Profits nets de l'année finissant le 30 novembre 1860		$22,608 39
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à courte échéance pour primes		$32,105 73
Dû pour primes en voie de perception		33,390 35
Capitaux placés en actions des banques		78,801 50
do placés en billets garantis par hypothèque		15,250 00
Placé en billets garantis par des actions de Banque		40,725 00
Placé en obligations de la ville (consolidées)		24,476 68
Placé en obligations (garanties par première hypothèque) pour la construction du chemin de fer des Opelousas		16,211 00
Placé en bons (première hypothèque) de la Compagnie du Théâtre de l'Opéra		10,000 00
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle		6,870 00
En caisse		32,479 92
Total de l'actif		$335,276 19

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce quinzième jour de décembre 1860, devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour les Paroisse et Etat susdits, ont comparu personnellement Omer Gaillard, président, A. Schreiber, secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déposent et certifient que l'état ci-dessus est une copie correcte, véritable et fidèle des livres de ladite Compagnie.

O. GAILLARD, président, A. SCHREIBER, secrétaire.

Déclaré sous serment et signé devant moi, ce 15me jour de décembre A. D. 1860. ARTHUR SAUCIER, 2me Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

La Direction a résolu de payer un intérêt de 6 pour cent en argent sur les certificats (non encore payés) de profit pour 1858 et 1859, à partir du second lundi de février prochain.

DIRECTEURS.

George W. West,	R. P. Hunt,
James A. White,	M. Musson,
Douglas West,	Martin Gordon Jr,
D. Jamison,	Numa Augustin,
A. Miltenberger,	Césaire Olivier,
J. Leisy,	A. Bohn,
Omer Gaillard.	

Cette Compagnie continue à assurer aux prix courants des primes, contre les risques de mer et de rivières, contre les pertes et dommages occasionnés par le feu.

Bureau—No 3, rue Carondelet. 18 déc—1 an—1 m. t. l. j.

Compagnie d'Assurance Mutuelle Du Sun

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1861.

CONFORMÉMENT à sa charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN DE LA NOUVELLE-ORLEANS présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1860		$732,054 09
Montant des risques non expirés le 31 décembre 1859		130,562 00
Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860, savoir:		$862,616 09
Primes sur les risques d'incendie	$421,006 74	
Primes sur les risques des rivières	211,089 85	
Primes sur les risques des mers	230,519 50	
		$862,616 09
Primes à déduire sur les risques non expirés le 31 décembre 1860	$125,777 00	
Primes remboursées	6,365 96	
		$132,142 96
Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1860		730 473 13
Pertes dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$299,714 25	
Sur les risques des mers	199,879 81	
Sur les risques des rivières	61,669 83	
	560,263 89	
Réassurances, dépenses, intérêts, épargnes, profits et pertes	$36,350 32	
		$523,903 51
Profits de l'année expirée le 31 décembre 1860		$206,569 62
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz		$265,970 00
Bons de la ville et de l'Etat		343,130 00
Prêts garantis par des actions de banque, &c.		471,400 00
Effets à courte échéance, pour primes		130,241 64
Dû pour primes et en voie de perception		31,436 08
Scrip de diverses compagnies d'assurance		15,180 00
En caisse		104,913 82
Total de l'actif		$1,372,352 05

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 janvier 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thos. Sloo, Président, et Jas. Edwards, Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi déclarent que le précédent état est exact et un précis exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président, JAS. EDWARDS, Secrétaire.

Assermentés et signé devant moi, ce 11 janvier 1861. D. F. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT, sur les certificats de profit non payés, aux détenteurs ou à leurs représentants légaux, le 11 février prochain, et de payer, à partir de ce jour-là, cinquante pour cent des profits de l'année en certificats pour la proportion de l'année expirée le 31 décembre 1860.

THOMAS SLOO, Président, JAMES R. DENEGRE, Vice-Président, JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre,	John C. Ricks,
A. D. Kelly,	I. H. Stauffer,
Hugh Wilson,	J. T. Tinkham,
Henry Renshaw,	John O. Ochoa,
A. C. Traconis,	Thos Sloo,
S. T. Hart,	

12 janv—1 an [illegible]

NOTICES SPÉCIALES.

AMER ALLEMAND DU DR HOOFLAND

LIQUEUR BALSAMIQUE DU DR HOOFLAND.

Les remèdes par excellence du siècle et sont devenus célèbres qu'après des années d'essai. Tout le monde en est satisfait et le public a déclaré qu'ils étaient dignes de sa confiance.

LA MALADIE DE FOIE, LA DYSPEPSIE, LA JAUNISSE, LA FAIBLESSE DES NERFS,

et tous les maux qui proviennent du foie, de la faiblesse de estomac ou des organes de la digestion cèdent rapidement et pour toujours à l'effet du célèbre AMER ALLEMAND.

Le queur balsamique a acquis une réputation qui surpasse celles de toutes les préparations de ce genre. Elle guérit INVARIABLEMENT:

De la toux, du rhume, de l'enrouement, des bronches, de l'influenza, du croup, de la pneumonie, de la consomption au premier degré

opéré les guérisons les plus étonnantes de

consomption

DITE

IRREMEDIABLE.

Quelques doses arrêtent de suite la diarrhée provenant d'un REFROIDISSEMENT DES BOYAUX.

Ces remèdes sont préparés par le Dr C. M. JACKSON & Co, No 418 ARCH Street, Philadelphie, P et sont à vendre par les Droguistes et marchands de médicaments, à raison de 75 cents la bouteille. La signature du Dr C. M. Jackson se trouve sur l'enveloppe de chaque bouteille.

On trouvera, dans L'EVERY BODY'S ALMANAC publié annuellement par les propriétaires, des lettres flatteuses reçues de toutes les parties du pays. Nos agents donnent ces Almanacs.

A vendre par WRIGHT & Co. SCOVIL & MEAD, SYME & Co.

et par tous les Droguistes. mars—1 an 3f par sem—v. et s.

MERES

Des milliers de personnes peuvent journellement avoir éloge de la

Liqueur des Enfants,

au

Dr. EATON.

et pourquoi? parce qu'elle *ne manque jamais de soulager instantanément* quand on la donne à temps. L'effet en est magique; *un seul essai est assez pour s'en convaincre.* Il n'existe dans cette liqueur ni

Parégorique ni opiats

quelconque; les douleurs de l'enfant disparaissent et la *sensibilité n'est pas détruite.* Aussi est recommandée-t-elle comme la *seule bonne préparation* pour la dentition la diarrhée, la digestion, les aigreurs, le croup. La liqueur d'Eaton amollit les gencives, fait disparaître l'enflammation, fait fonctionner les boyaux avec régularité. Comme c'est en outre un anti-spasmodique, on s'en sert avec le plus grand succès, dans les *convulsions ou les crises. Si vous voulez conserver la santé et les jours de vos enfants, si vous voulez leur épargner de terribles conséquences de l'usage des narcotiques dont se composent les autres remèdes pour les maladies des enfants, ne prenez que la liqueur du Dr. Eaton.* Elle ne peut faire aucun mal même à l'enfant le plus délicat. Prix, 25 cents. Chaque bouteille est accompagnée d'un imprimé qui donne la manière de s'en servir. Préparée seulement par CHURCH & DUPONT, No 409, Broadway, New-York.

blood food

Le sang pur, quand il est

Analysé,

présente toujours les mêmes éléments essentiels. Analysez le sang d'une personne atteinte de consomption de la maladie de foie, des scrofules, de la dyspepsie, &c., et nous trouvons, *Dans chaque cas*, quelque chose qui manque dans les globules. Donnez-leur ce qui leur manque et vous êtes bien. Le BLOOD FOOD est fondé sur cette théorie et c'est ce qui en explique le succès. Il y a

Cinq préparations

qui conviennent pour le sang dans différentes maladies. Pour la toux, le rhume, les bronches, ou une affection quelconque de la gorge ou des poumons, affection qui occasionne la consomption, ayez recours au No 1 qui est également calmant pour l'abattement, la dépression des esprits, et toutes les maladies chroniques provenant des abus et de la faiblesse des nerfs. Le No 2 pour la maladie de foie et le No 3 pour la dyspepsie. On prend le remède qui se trouve déjà préparé dans le circulation, de sorte que le malade gagne ce qu'il consomme. Le No 4 se donne pour les *irrégularités des femmes, l'hystérie, les faiblesses etc.* Il y a pour cela prescription spéciale. Pour la *salt rheum, les éruptions, les scrofules, les maux de reins, &c.*, ... Il faut toujours suivre la prescription. Prix du Blood Food, $1, la bouteille.

A vendre par CHURCH & DUPONT, No 409, Broadway, New-York. J. WRIGHT & Co, 21 rue de Chartres. C. J. WOOD & Co.

Agents pour la vente en gros, à St-Louis, Et par tous les pharmaciens connus du pays. 30avril—2f p s vkc

LE REMEDE DE Sanford

Pour la maladie de foie

N'AFFAIBLIT JAMAIS.

Il n'est composé que de gommes. On le considère aujourd'hui comme un fait accompli; un purgatif et recommandable pour tous ceux qui en ont servi pour les maladies mentionnées par l'inventeur.

Il a opéré depuis deux ans, la guérison de milliers de personnes qui avaient perdu tout espoir d'être délivrées de leurs souffrances.

De nombreux certificats prouvent la vérité de cette assertion.

La dose doit être proportionnée au tempérament du malade afin qu'elle agisse doucement sur les organes.

Que notre jugement vous guide dans l'usage de L'INVIGORATOR et vous serez guéri de la MALADIE DE FOIE, de la BILE, de la DYSPEPSIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, des MALADIES QUI REVIENNENT EN ÉTÉ, de la DYSSENTERIE, de l'HYDROPISIE, de la CONSTIPATION, du CHOLERA INFANTUM, des VENTS et de la JAUNISSE. On peut s'en servir avec avantage comme d'un remède ordinaire de famille. Le remède de SANFORD guérit de la MIGRAINE (il y a des milliers de certificats à ce sujet) en vingt minutes, si l'on en prend deux ou trois cuillerées au commencement de l'attaque.

Tous ceux qui ont recours au remède reconnaissent l'efficacité.

Mettez de l'eau dans l'Invigorator et avalez-les ensemble.

Prix: une piastre la bouteille.

—EGALEMENT—

LA SEULE DÉCOUVERTE

DIGNE DE CONFIANCE,

Les pilules de Sanford

(Cathartic Pills)

POUR LES FAMILLES.

Extraits purement végétaux, dans des boîtes en verre hermétiquement fermées et se conservant dans tous les climats.

Les PILLULES sont un agent actif dont le propriétaire s'est servi pendant plus de vingt ans.

La demande toujours croissante des PILULES de la part de ceux qui s'en servent depuis longtemps engage M. SANFORD à les mettre à la portée de tout le monde.

Le remède est composé d'une variété d'extraits végétaux de la plus grande pureté, lesquels agissent de la même manière sur toutes les parties du canal alimentaire. On peut le prendre en toute sécurité pour les *maux d'estomac, d'insomnie, les douleurs au dos, et la constipation, les douleurs provenant de refroidissement* et qui, si on les néglige, sont suivies de fièvres opiniâtres pour le *manque d'appétit, le tressaillement, les maux de tête, les lourdeurs à la tête, les affections inflammatoires, les vers, les rhumatismes.* Il purifie le sang et guérit d'une foule de maux dont l'énumération serait trop longue pour une annonce. Dose, 1 à 3.

Prix: Trente cents.

Le LIVER INVIGORATOR et les FAMILY CATHARTIC PILLS se détaillent chez les pharmaciens et se vendent en gros dans toutes les grandes villes.

S. T. W. SANFORD, M. D., Fabricant et propriétaire, 335, Broadway, N.-w-York. WRIGHT & Co, Agents à la Nlle-Orléans.

A vendre par Scovil & Mead et par tous les pharmaciens. 28 mars—1 an—2f par sem camp

LA SEULE PREPARATION

QUI AIT

GAGNÉ AVEC LE TEMPS

ET QU'ON RECHERCHE DE PLUS EN PLUS.

On pourrait donner des lettres presque innombrables de dames et de messieurs appartenant à toutes les classes de la société, pour prouver que la préparation du Prof. WOOD fait croître et noircir les cheveux, conserve la chevelure, jusqu'à la vieillesse, dans toute sa beauté.

Battle Creek, Michigan, 21 déc. 1858.

Au Prof. Wood—Vous me permettrez de vous adresser une ligne pour vous annoncer que tous mes cheveux tombèrent il y a une vingtaine d'années, à la suite d'une maladie chronique et d'une éruption à la tête. Dans mes souffrances continuelles m'ayant apparu, je n'ai plus achété de l'étoffe pour des casquettes ni en payer la façon, de sorte que ma tête s'est beaucoup ressentie du froid. Aussi fus-je forcé de me rendre à Briggs & Hodges jusqu'à mon dernier cent pour une bouteille du Hair Restorative, le tout est dernier. J'ai fidèlement suivi la prescription et la partie nue de ma tête est actuellement couverte de cheveux épais et noirs. Convaincue que si cette bouteille m'a sauvé, je vous rendre toute ma chevelure, désirant l'employer encore et n'ayant pas les moyens de Facheter, je vous prie de me faire donner cette bouteille par un de vos agents. Rappelez-vous de l'Ecriture dit: "La récompense appartient à ceux qui sont bons envers la veuve et l'orphelin."

Votre amie, SUSANNAH KIRBY.

Legonier, Noble Co., Ind., 5 février 1859.

Au Prof. O. J. Wood.

Cher monsieur,

Vers la fin de l'année 1852, époque à laquelle je suivais le cours de l'Ecole de Droit de New-York, mes cheveux, j'ignore pourquoi, commencèrent à tomber rapidement. Au bout de six mois, le haut de ma tête était presque nu, le reste de ma chevelure, derrière et sur les côtés, devint gris. Vous ne serez pas étonné quand je vous dirai qu'à mon retour dans l'Indiana, mes connaissances ne purent comprendre ce changement et même mes amis les plus intimes ne purent pas me reconnaître.

Je m'adressai aussitôt aux plus habiles médecins du pays, mais comme il lui fut impossible de me promettre que mes cheveux repousseraient, je fus forcé de me résigner à mon sort. Heureusement, vers la fin de 1857, un droguiste me recommanda votre préparation comme le meilleur employé pour le cheveux. Je le contenté d'une bouteille et reconnus bientôt l'efficacité. J'en al acheté depuis pour sept piastres et le résultat est une chevelure épaisse et soyeuse.

Comme preuve de reconnaissance pour vos travaux et votre habileté, j'ai recommandé votre Hair Restorative à mes amis qui, je suis heureux de vous informer, s'en servent avec effet.

Tout à vous, A. M. LATTA, Avocat.

Dépôt, 444 Broadway, et à vendre dans le monde entier.

La *Restoration* est dans des bouteilles grandes, moyennes et petites. Les petites se vendent une piastre, moyennes contiennent au moins vingt pour cent en proportion des petites et se vendent deux piastres. Les grandes contiennent 40 pour cent de plus en proportion et se vendent trois piastres.

O. J. WOOD & CO, propriétaires, 444, Broadway, New-York, et 114, Market Place, à St-Louis, Missouri.

A vendre par tous les droguistes et marchands d'articles de fantaisie. 28 nov au 28 mars 1861—2fps v

MUSIQUE.

Maison T. H. Hewett, SOUBDES & CHASSAIGNAC Successeurs,

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

[illegible]

LE PARDON! FAUST! HERCULANUM ORGUES A MANIVELLE

Genièvre de Hollande.

15 [illegible] Schiedam de J. Melchers [illegible] débarquement du navire [illegible] arrivé du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

SUCCESSION

DE

Feu Juan Ignacio de Egana.

Habitation sucrière de grande valeur, située sur le Bayou Lafourche, ainsi que 294 esclaves.

Habitation de coton située à la Grande Ile, Barataria, divisée en morceaux d'un arpent chacun.

Cent seize esclaves à vendre par familles.

Huit cent dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sur lesquels il existe un emprunt.

Trois terrains et batisses situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau, coin Conti et Passage de la Bourse.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de district de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de la succession (No 16,652 du docket de la cour), il sera vendu à l'encan, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, mardi, 29 janvier 1861, et le jour suivant, si la vente n'est pas terminée en une fois, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres, pour le compte de ladite succession:

1o—HABITATION RIENZE.

Une grande sucrerie située dans la Paroisse Lafourche, sur la rive gauche du Bayou Lafourche, et au face de la ville de Thibodeaux, ayant 35 arpents, plus ou moins, de face audit bayou, sur une entière profondeur, et renfermant en tout environ 3480 arpents de superficie; bornée à la partie supérieure par les terres de MM. Nelson et Donelson, et à la partie inférieure par celles de la succession Andrew Collis. Cette habitation se compose de: 1o—Un morceau de façade de 29 arpents sur 40 de profondeur; 2o—Un morceau dans le fond et attenant à celui de façade, renfermant environ 736 arpents; 3o—Le double concession dans le fond et attenant à la partie inférieure de celui qui vient d'être décrit, renfermant 482 arpents et composé des terrains Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans le township 14 S de R No 16 Est; 5o—Un morceau renfermant 1275 10/100 arpens, et formant le terrain No 6 ou le quart fractionnel Sud Est de la section No 112 dans le township 14 S de R No 16 Est; 6o—Un autre morceau renfermant 320 10/100 arpens formant la moitié Nord de la section No 19 dans le township 14 S de R No 17 Est dans le district Sud-Est de la Louisiane.

Aussi—Tous les édifices de l'habitation consistant en une sucrerie, une maison de maître, cabanes à nègres, granges, machines à desséchement, machines à vapeur, et autres, mulets, chevaux, instruments aratoires, &c. &c.

Aussi—Les 294 esclaves attachés à ladite habitation et ci-après décrits.

1—Johnson, nègre, âgé d'environ 57 ans, n'ayant qu'une main.
2—Horace, nègre, âgé d'environ 92 ans.
3—Norah " " 76 "
4—Gibson " " 82 " maladif.
5—Peter Black, nègre, âgé d'environ 76 ans.
6—Kaziah, sa femme, âgée d'environ 64 ans.
7—Frank Smith, nègre, âgé d'environ 75 ans, préparateur de noir animal.
8—Dane Thompson, nègre, âgé d'environ 66 ans, ayant les jambes malades.
9—Little Dane Thompson, jeune nègre, âgé d'environ .. ans.
10—Jerry Jack, nègre, âgé d'environ 66 ans, maladif.
11—Charley Highmer, nègre, âgé d'environ 36 ans, ayant une hernie et étant estropié.
12—Ciley, sa femme, âgée d'environ 30 ans, avec ses deux enfants, Jo Lorna, garçon de 2½ ans, et Clarissa, sa fille, âgée de six mois.
13—Moise, nègre, âgé d'environ 55 ans.
14—Lewis Jackson, nègre, âgé d'environ 65 ans, tonnelier et sucrier, ayant une hernie.
K. Charles, nègre, âgé d'environ 55 ans, bon charretier.
16—Roddy, sa femme, âgée d'environ 50 ans, paralysée des mains, bonne, d'aucune valeur, avec l'enfant de Charles, Clara, âgée d'environ 17 ans.
16—Big Phil, nègre, âgé d'environ 50 ans.
17—Frances, sa fille, âgée d'environ 17 ans.
18—Lavin, nègre, âgé d'environ 60 ans, maladif.
19—Sarah Johnson, sa femme, âgée d'environ 50 ans.
20—Armstead, nègre, âgé d'environ 42 ans.
21—Charity, sa femme, âgée de 35 ans, avec ses quatre enfants, Edmond, jeune nègre de 16 ans. Lee, jeune nègre, de 12 ans. Sidney, négrillon, âgé de 5 ans. Henry " 1 an.
22—Cressy Tillman, négresse, âgée d'environ 75 ans.
23—America, nègre, âgé d'environ 40 ans.
24—Fanny Jones, sa femme, âgée d'environ 25 ans.
25—Cook, nègre, âgé d'environ 25 ans.
26—Modena, sa femme, mulâtresse, âgée d'environ 17 ans.
27—Israel Wodruff, nègre, âgé d'environ 40 ans.
28—Thorton, nègre, âgé d'environ 47 ans, bon forgeron d'habitation.
29—Mary Tabby, sa femme, âgée d'environ 46 ans, avec sa fille, Leddy, âgée d'environ 25 ans, ayant l'hydropisie, et étant maladive.
30—Reuben, nègre, âgé d'environ 37 ans.
31—Josephine, négresse, âgée d'environ 19 ans.
32—Alfred Simmers, son mari, âgé de 35 ans, avec leur enfant: Lorenso, âgé d'environ 2½ ans.
33—Nollan Green, nègre, âgé d'environ 27 ans.
34—Serina, sa femme, âgée d'environ 26 ans, avec son enfant: Sarah, âgée de 1½ ans.
35—Henry, nègre, âgé d'environ 22 ans.
36—Peter Summers, nègre, âgé d'environ 45 ans, maladif.
37—Old Tom, nègre, âgé d'environ 73 ans, tonnelier.
St-Louis, sa femme, âgée d'environ 27 ans, charpentier.
39—Emily, mulâtre, âgé d'environ 60 ans, charpentier.
40—Silvy, sa femme, âgée d'environ 60 ans.
41—Bailey, nègre âgé d'environ 30 ans.
42—Beal, jeune nègre de 17 ans.
43—Nelson, nègre, âgé d'environ 52 ans.
44—Dephy, jeune négresse d'environ 16 ans, à ménagé de la terre.
45—Friday Nelson, nègre, âgé d'environ 52 ans, fabricant de colliers pour chevaux, maladif.
46—Marie Bowie, sa femme, âgée de 48 ans, infirmière, maladive et sujette aux descentes de matrice; avec ses dix enfants: John, Malibald, jeune nègre d'environ 17 ans. Maria, jeune négresse d'environ 13 ans. Peter, négrillon, âgé d'environ 11 ans; Cornelius, " " 7 ans; Walker, " " 4 ans; Douglas, " " 2 ans;
47—Daniel Jones, nègre, âgé d'environ 46 ans.
48—Dinah, sa femme, âgée d'environ 35 ans, avec son enfant: Nolly, négrillon, âgé d'environ 9 ans.
49—Charlotte, jeune négresse d'environ 15 ans, boiteuse.
50—Lindsey, mulâtre, âgé de 56 ans, forgeron, une plaie aux jambes et maladif.
51—Lizabeth, sa femme, âgée d'environ 35 ans, maladive, avec ses enfants: Aleck, négrillon, de 7 ans; William de 4 ans; Lindsey, " 2 ans.
52—Charles Smith, nègre, âgé d'environ 43 ans.
53—Vina Louise, sa femme, âgée de 40 ans, avec ses enfants: Harriette Smith, jeune négresse, de 14 ans; Louisiana, négrillon de 6 ans.
54—Dane Bradley, nègre, âgé d'environ 50 ans, charretier, ayant une hernie.
55—Crissy Hutler, sa femme, âgée d'environ 60 ans, cuisinière d'habitation, maladive.
56—Anthony, nègre, âgé d'environ 63 ans.
57—Esther, négresse, âgée d'environ 47 ans.
58—Big Jerry, nègre, âgé d'environ 50 ans.
59—Barbaura, sa femme, âgée d'environ 30 ans.
60—Perry Charles, mulâtre, âgé d'environ 45 ans, bon briquetier.
61—Lila, sa femme, âgée d'environ 38 ans, avec ses deux enfants, Perry, jeune nègre de 13 ans, Margaret, négrille, de 10 ans.
62—Big Jardy, nègre, âgé d'environ 40 ans.
63—Malinda, sa femme, âgée d'environ 33 ans avec ses deux enfants, Austin, âgé d'environ 3 ans, et Manuel, âgé d'environ 1½ an.
64—Pamela, jeune négresse de 16 ans.
65—Bob Welf, nègre, âgé d'environ 42 ans.
66—Phœbe, sa femme, âgée d'environ 35 ans (maladive).
67—Prissy, négresse d'environ 70 ans, gardienne d'enfans.
68—Archer, nègre d'environ 42 ans, avec ses enfans Wily, d'environ 13 ans, et Jube, âgée d'environ 12 ans.
69—Red Jim, nègre âgé d'environ 42 ans.
70—Fanny Green, sa femme, âgée d'environ 26 ans.
71—Liddy, jeune négresse d'environ 16 ans.
72—Saul, nègre d'environ 44 ans.
73—Molly, sa femme, âgée d'environ 28 ans, avec ses quatre enfans, Eda, d'environ 5 ans, Terry, d'environ 2 ans, et Caroline, d'environ 6 mois.
74—Jefferson, nègre d'environ 30 ans.
75—Mary Saud, sa femme, âgée d'environ 36 ans, avec son enfant, Henderson, d'environ 13 ans.
76—Tom Conlon, nègre, âgé d'environ 30 ans.
77—Sally, sa femme, âgée d'environ 40 ans, ayant une main mutilée, avec ses enfans, Mitchell, d'environ 13 ans, Mathilda, d'environ 10 ans, William, d'environ 3 ans, et Caroline, d'environ 1 an.
78—Deb, nègre d'environ 40 ans, mécanicien, forgeron et tonnelier.
79—Mary Lawson, sa femme, âgée d'environ 35 ans, avec son enfant, Jane, âgée d'environ 1 an.
80—Paulin, nègre d'environ 40 ans, bon mécanicien et tonnelier.
81—Mary Paulin, sa femme, âgée d'environ 45 ans.
82—Rosette, jeune négresse de 18 ans, avec son enfant Edward, d'environ 6 mois.
83—Jerry, nègre de 28 ans, maçon.
84—Amanda, sa femme, âgée d'environ 26 ans.
85—Coleman, nègre d'environ 38 ans.
86—Dilly, sa femme, âgée d'environ 38 ans, avec son enfant Pasy, âgée d'environ 1½ ans.
87—Eliza, âgée d'environ 14 ans, ayant la hanche démise.
88—Sam Gibson, mulâtre d'environ 8 ans, bon charpentier.
89—Sally, sa femme, âgée d'environ 28 ans, et n'ayant qu'un bras, avec ses enfans Allen, âgé d'environ 13 ans, Eldora, d'environ 6 ans, et Betsy, âgée d'environ 6 mois.
90—Little Phil, nègre d'environ 38 ans.
91—Philis, sa femme, âgée d'environ 55 ans, bonne cuisinière, avec sa fille Elischa, âgée d'environ 16 ans.
92—Leck, nègre de 49 ans.
93—Mary Hightower, sa femme, âgée d'environ 60 ans.
94—William Freeman, nègre d'environ 27 ans, avec ses enfans Harriet Freeman, d'environ 17 ans, Jersey, de 2½ ans, et Calvin d'environ 18 mois.
95—Bill Bowie, nègre d'environ 37 ans.
96—Frank Butler, nègre d'environ 37 ans.
97—Cheulake, sa femme, âgée d'environ 50 ans (maladive), avec son enfant Joseph, âgé d'environ 9 ans.
98—Little Laura, négresse d'environ 18 ans, Antoinette, son enfant, âgée de 18 mois.
99—Washington, nègre âgé d'environ 37 ans.
100—Mary Jackson, sa femme, âgée d'environ 38 ans, avec leurs enfans, Ben Barrett, d'environ 20 ans, Daniel, d'environ 14 ans, Julu, d'environ 9 ans, Lewis, d'environ 4 ans, Catherine, d'environ 3 ans, et Tom d'environ 1 an.
101—Mat Smithfield, nègre d'environ 36 ans.
102—Eliza Freeman, sa femme, âgée d'environ 36 ans, Toby, leur enfant, âgé de 6 mois.
103—Robert Gibson, mulâtre d'environ 37 ans.
104—Big Laura, sa femme, âgée d'environ 38 ans.
105—Lawson, mulâtre, âgé d'environ 36 ans, bon charpentier et charron.
106—Betsy Freeman, sa femme, âgée d'environ 33 ans, avec leurs enfans, Charles Holcombe, d'environ 8 ans, Theophine, d'environ 6 ans, Marshall, d'environ 3 ans, et Denis d'environ 1 an.
107—Charity, négresse d'environ 71 ans.
108—Charles Holcombe, nègre d'environ 40 ans, bon tonnelier.
109—Ellen, sa femme, âgée d'environ 36 ans, couturière (maladive), avec leurs enfans John Henry, d'environ 15 ans, Frederick, de 14 ans, Westly, de 12 ans, Suzanne, mulâtresse de 10 ans, Richard mulâtre de 8 ans, Ophelia, mulâtresse de 2 ans et demi.
110—Diana, négresse d'environ 30 ans, mutilée.
111—Toby Jack, nègre d'environ 40 ans.
112—One Hand Moses, nègre d'environ 35 ans. Il n'a qu'une main et est mutilé.
113—William Butler, nègre d'environ 35 ans.
114—Maria, sa femme, d'environ 43 ans, cuisinier d'habitation.
115—Paton, mulâtre d'environ 27 ans.
116—Julie Bowie, sa femme, âgée d'environ 30 ans, avec leurs enfans, Barbary, jeune mulâtre d'environ 4 ans et Chanty, âgée de 2 ans.
117—Cambridge, nègre d'environ 32 ans.
118—Gabriel, nègre d'environ 30 ans, bon charpentier.
119—Martha, sa femme, âgée d'environ 28 ans, avec leurs enfans, Ruth, âgée d'environ 5 ans et Sylvestre de 6 mois.
120—William Hightower, nègre d'environ 31 ans.
121—Nanny, sa femme, âgée d'environ 30 ans, avec leurs enfans, Sally Ann, âgée d'environ 11 ans, Martha d'environ 7 ans et Larkin de 5 ans.
122—Calico Well, nègre d'environ 31 ans.
123—Matilda, négresse d'environ 28 ans, borgne et ayant l'autre œil faible.
124—Miltou, nègre d'environ 31 ans.
125—Emma, sa femme, âgée d'environ 25 ans, avec leurs enfans Henderson, âgé d'environ 5 ans, Mack de 3 ans et Aaron de 1 an.
126—Madison, nègre âgé d'environ 28 ans.
127—Branch do do do
128—Fanny Paulin, sa femme, d'environ 30 ans, avec leurs enfans Alexandre, d'environ 3 ans et Lenora âgée de 6 mois.
129—Vincent, nègre d'environ 30 ans.
130—Lucy, négresse âgée d'environ 75 ans.
131—Little Calliou, nègre d'environ 29 ans.
132—Amanda, sa femme, d'environ 24 ans, avec leur enfant Nancy, âgée de 1 an.
133—Minkey, négresse d'environ 75 ans.
134—Theophile, nègre d'environ 29 ans.
135—Big Lizabeth, sa femme, âgée d'environ 45 ans, avec leurs enfans, Dilia, de 8 ans, Washington, de 4 ans, et Fortis de 2 ans.
136—William Black, nègre d'environ 28 ans.
137—July Ann, sa femme, âgée d'environ 24 ans, avec leurs enfans, Célina, âgée d'environ 3 ans, et Polly de 1 ½ ans.
138—Abram, nègre d'environ 28 ans.
139—Alvira, sa femme, âgée de 17 ans.
140—Henry Thompson, nègre d'environ 28 ans, bon tonnelier et charpentier passable.
141—Patta, sa femme, d'environ 33 ans, ayant le bras gauche paralysé; avec leurs enfans, Marie, de 13 ans, et Sophie de 9 ans.
142—One hand Dick, nègre d'environ 27 ans, n'ayant qu'une main.
143—Becca Freeman, sa femme, âgée d'environ 22 ans.
144—John Pendridge, nègre âgé d'environ 25 ans.
145—Violet, sa femme, âgée d'environ 30 ans, maladive; elle a une maladie de peau.
146—Harriet Thompson, négresse d'environ 75 ans.
147—Tom Jones, nègre de 28 ans.
148—Ellen, sa femme, âgée de 16 ans, domestique de maison; maladive.
149—Monroe, nègre d'environ 25 ans; mécanicien.
150—Ben Baker, mulâtre, d'environ 25 ans; mécanicien.
151—Lean, sa femme, d'environ 19 ans.
152—Sportwell, nègre d'environ 25 ans.
153—House Matt, " 22 ans; tonnelier;
154—Becca Black, sa femme, d'environ 19 ans.
155—Isaac, nègre d'environ 23 ans, tonnelier.
156—Jacob, " 25 ans.
157—Jordan " 20 ans.
158—Moody " 19 ans.
159—Bangor, " 18 ans.
160—Little Peter Blue " 18 ans.
161—Jenny Blue, négresse d'environ 20 ans.
162—Crawford, nègre d'environ 18 ans.
163—Bosco, " 16 ans.
164—Oby, " 16 ans.
165—Richard, " 15 ans.
166—Sam, " 16 ans.
167—Porter " 15 ans.
168—Farris " 18 ans.
169—York, " 15 ans.
170—Suckey, négresse d'environ 54 ans, avec ses cinq enfans: Little Sally, d'environ 12 ans, Willis, " 12 ans, Bill Edward " 8 ans, Christopher " 6 ans, Jack " 6 mois.
171—Ellen, négresse, âgée d'environ 47 ans, cuisinière, maladive.
172—Peggy, négresse d'environ 17 ans, maladive; avec son enfant Jolie, âgée de 1 an.
173—Jim, nègre d'environ 25 ans.
174—Margaret Lindsey, négresse âgée d'environ 22 ans, avec son enfant Tom, âgé de 18 mois.
175—Sarah Jane, négresse d'environ 12 ans, avec son enfant Steven âgé de 6 mois.
176—Créole Polly, négresse d'environ 38 ans, avec ses enfans, Peggy, âgé de 8 ans, et Mary âgée de 3 ans.
177—Mima, négresse d'environ 60 ans; cuisinière.
178—Hester Rose, négresse âgée d'environ 24 ans.
179—Fancy " " 22 ans.
180—Betty " " 16 ans.
181—Mitchell, jeune nègre d'environ 15 ans.
182—Déry, négresse d'environ 30 ans, avec son enfant.
183—Antoinette, négresse d'environ 28 ans.
183—Margaret Blue, négresse d'environ 17 ans.
184—Jenny do do 16 do.
185—Patty do do 15 do.
186—Sarah Butler do do 15 do.
187—Eli, jeune nègre, d'environ 14 ans.
188—Betty Watkins, négresse d'environ 45 ans, avec ses deux enfans, Eliza, jeune nègre de 18 ans, et Mack de 5 ans.
189—Betsy Antony, négresse d'environ 55 ans; maladive.
190—Louisa, négresse d'environ 20 ans.
191—Fred, jeune nègre de 12 ans.
192—Ammos, nègre d'environ 25 ans.
193—Louisa Bowie, négresse d'environ 28 ans.
194—Old Franky, do do 65 do.

Habitation à Barataria.

2o—Un certain morceau de terre établi en habitation à coton, situé à la grande île de Barataria, Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, faisant face au Golfe du Mexique et à la Baie Caminada. Ce morceau de terre est divisé en 60 portions numérotées de 1 à 60, ayant chacune (un pied exceptés) 1 arpent plus ou moins de façade sur le Golfe du Mexique et sur la Baie Caminada, sur une profondeur variant de 16 à 28 arpents. Les 60 portions de terres dont il s'agit seront vendues séparément avec les édifices qui y sont établis, conformément à un plan qui sera exposé à la Bourse St-Louis avant la vente.

3o—106 esclaves, ci-après décrits, lesquels seront vendus par familles:

1—Jersee, nègre d'environ 40 ans, Diana, sa femme âgée d'environ 34 ans, avec leurs deux enfans, Alfred d'environ 3 ans, et Hannah d'environ 1 an.
2—Jacob, nègre âgé d'environ 30 ans, Mary Jane, sa femme, âgée d'environ 25 ans (légèrement meurtrie), et ses quatre enfans: Manon, de 7 ans; Nathan, de 4 ans; Juliette, de 2 ans; Lucy, de 1 an.
3—Christine, négresse d'environ 70 ans.
4—John Bose, nègre d'environ 55 ans.
5—Becky, négresse d'environ 30 ans, avec son fils Anderson, âgé d'environ 2 ans.
6—London, nègre de 62 ans.
7—William do 58 ans.
8—Washington, nègre, 45 ans, Molly Page, sa femme, d'environ 45 ans.
9—Allen, nègre d'environ 25 ans; Joséphine, sa femme, âgée d'environ 18 ans, avec son enfant, Marie, âgée de 2 ans.
10—Pierre, nègre d'environ 30 ans. Mary, sa femme, d'environ 30 ans.
11—Stewart, nègre d'environ 46 ans. Hagar, sa femme, âgée d'environ 26 ans, et ses trois enfants: Zeline, de 9 ans; Elizabeth, de 6 ans; Daphne, de 3 ans.
12—Henry, nègre d'environ 32 ans. Jennie, sa femme, de 28 ans, avec ses cinq enfants: Sarah, de 9 ans; Elijah, de 8 ans; Belonise, de 7 ans; Reynolds, de 5 ans; Alecy, de 3 ans; Clarissy, de 1 an.
13—Daniel, nègre d'environ 60 ans. Susan, sa femme, âgée d'environ 20 ans.
14—Peter, nègre d'environ 40 ans, charpentier. Marceline, sa femme, âgée de 19 ans; avec son enfant William, de 2 ans.
15—Nick, nègre d'environ 45 ans, mécanicien. Maria, négresse d'environ 36 ans, Jenkins, âgé de 19 ans, et Almée, âgée de 17 ans.
16—Anthony, nègre d'environ 46 ans, mécanicien. Il a des rhumatismes.
17—Ephrom, nègre d'environ 45 ans. Rose, sa femme, âgée de 40 ans, avec ses 5 enfans: Adelaide, de 14 ans, Viney, de 13 ans, Hyppolite, de 9 ans, Henock, de 7 ans, Moses, de 3 ans.
18—Stephen, nègre d'environ 32 ans; maladif. Léonore, sa femme, âgée de 52 ans; avec son enfant, Elias, âgé de 12 ans.
19—Solomon, nègre, âgé de 25 ans. Ellen, sa femme, âgée de 56 ans, accoucheuse; et ses trois enfans: John, âgé de 19 ans. Laddo, âgé de 17 ans, Nicholas, âgé de 12 ans.
16—Daniel, nègre d'environ 50 ans, tonnelier.
21—Phoby Ann, négresse d'environ 18 ans, avec sa fille Juliana, âgée de 2 ans.
22—Bob Kole, nègre de 45 ans. Anna, sa femme, âgée de 47 ans, et sa fille Nicey, âgée de 7 ans.
23—Bailey, nègre d'environ 27 ans. Hannah, sa femme, âgée de 18 ans, avec ses deux enfans, Emeline, de 4 ans, et Solomon, de 4 mois.
24—Peter, nègre d'environ 47 ans. Roséne, sa femme, âgée de 43 ans, maladive; avec son enfant Célestine, âgée de 8 ans et estropiée.
25—George, nègre d'environ 50 ans, tonnelier. Milley, sa femme, âgée de 45 ans; avec ses 7 enfans: Richmond, de 18 ans, Charles, de 16 ans, Martha, de 14 ans, Zacharie, de 14 ans, Lize, de 8 ans, William, de 6 ans, Spencer, de 5 ans.
26—Jacob, nègre de 48 ans. Gupy, sa femme, de 45 ans.
27—Jourdan, nègre de 45 ans. Hannah, sa femme, âgée de 47 ans; avec son enfant John Lewis, âgé de 21 ans.
28—Célestin, nègre de 17 ans.
29—François, nègre de 60 ans, estropié.
30—Victorine, sa femme, âgée de 45 ans.
31—Angélique, négresse de 14 ans.
32—Nelson, jeune mulâtre de 12 ans.
33—Antoine, nègre de 70 ans.
34—Bill, nègre de 70 ans.
35—Jim Brady, nègre très âgé. Valeur nominale. Aleck, do do do. John Taylor, âgé de 75 ans. Maria, sa femme, âgée de 45 ans, cuisinière.
36—Luciaan, négresse de 27 ans, et sa fille Louisa, âgée de 9 ans.
37—Henderson, nègre de 25 ans.
38—Cyrus, nègre de 22 ans.
39—Sally, nègre de 22 ans.
40—Pleasant, nègre de 23 ans.
41—Hartwell, nègre de 23 ans.
42—Jim, do do 21 do.
43—Frank, do do 21 do.
44—Simon, do 21 do.

N. B.—La succession ne possède que la moitié des soixante portions de terre et 106 esclaves ci-dessus décrits mais le propriétaire de l'autre moitié consent à la vente du tout.

4o Huit esclaves à vendre par familles,

Comme il sera indiqué le jour de la vente.

45—Jacob, nègre âgé de	18 ans,		
46—Peter,	do	de	16 do
47—William,	do	de	18 do
48—Thomas,	do	de	17 do
49—Ben,	do	de	16 do
50—Ned,	do	de	16 do
51—Pritby,	do	de	16 do
52—Andry	do	de	16 do

RAFINERIE DE FINK.

UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, située dans le Troisième District de cette ville, et composée des lots de terre Nos 1, 2 et 3, dans l'îlet borné par les rues Cascalvo, Clouet, Moreau et Lafayette, ensemble 125 pieds 11 pouces de face à la rue Casacalvo, sur 171 pieds 5 3/4 pouces de profondeur entre lignes parallèles du tout les édifices et améliorations qui y sont établis. Cette propriété est connue sous le nom de RAFINERIE DE FINK.

ACTIONS DE LA BANQUE DES CITOYENS.

5—810 actions réduites à 736 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sur lesquelles repose un crédit sur dû de $21,060, 16 le 1er mai 1861, et renouvelable, conformément à la charte de ladite Banque.

Conditions:

Pour l'habitation et les esclaves décrits en premier lieu—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 1, 2, 3 et 4 ans, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent par année à partir du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et à raison de 8 pour cent après l'échéance jusqu'à leur complet paiement.

Pour les 60 portions de terre situées à la Grande Ile, décrites en second lieu—Un quart comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent par an à partir de leur date jusqu'à leur échéance, et de 8 pour cent après l'échéance jusqu'à leur complet paiement.

Pour les 106 esclaves décrits en troisième lieu—La moitié comptant et le reste en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et payables à 6 et 12 mois de crédit.

Pour les 8 esclaves décrits en quatrième lieu—La moitié comptant et le reste en billets à 6 et 12 mois de crédit endossés à la satisfaction de l'exécuteur.

Pour la propriété décrite en cinquième lieu—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et 8 pour cent par an à partir de l'échéance jusqu'à leur paiement complet.

Pour les Actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane—L'acquéreur assumera le paiement du susdit crédit à la banque et remplira toutes les obligations d'un actionnaire, il paiera la prime en argent. Le montant du dit stock sera payé par les vendeurs.

Tous les billets seront garantis par le privilège du vendeur et une hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et ceux pour le paiement de la première mise à prix seront accompagnés par la clause de *non aliénando* et obligation de la part des acquéreurs d'acquitter toutes les frais d'avocat à cinq pour cent sur le montant total qui pourraient être à payer par les vendeurs jusqu'à complet paiement, et les billets faits par coupons et payables à la Banque du Canal de cette ville.

Les actes de vente passeront devant T. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs, qui seront également mettre en possession à leurs propres dépens. 11déc—10 vkc

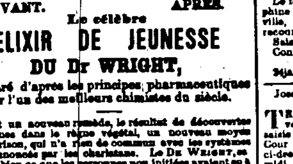

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés annoncés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, en chaut bien ce que les personnes non initiées avaient eu à souffrir des empiriques, a cru de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance et les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'étude et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son elixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur
Et en un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par le malle, par toutes les parties des Etats-Unis.—A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans, Lne. 16mars—1an.vkc.

SIROP PERUVIEN,

OU

Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

LA DYSPEPSIE

OU UNE DIGESTION IMPARFAITE

POUR LA

DETERIORATION DU SANG

Et les maladies suivantes dont la plupart proviennent de la

Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Névralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les langueurs, les Hémorroïdes, les maladies de peau, la faiblesse, la tendance à la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'innocuité du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans un état protoxide et s'assimile de suite au sang. Le SIROP PÉRUVIEN est le remède qu'il fallait; il a opéré des guérisons qu'aucun médicament ce genre n'avait pu opérer.

N. L. CLARK & Co, Propriétaires. A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Nos 21 et 151.

JAMES H. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPÉDITEUR ET COMMISSIONNAIRE.

1er août—1an No 61, rue Carondelet

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général,

-IMPORTATEURS DE-

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c. Dépôt de Château de Pontets, Lafitte, Margaux, d'Arsac, Gruaud, &c. No 87, rue Royale, Entre Conti et St-Louis

INSTITUTION MARTIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Rue du Bayou, 900,

un îlet après Claiborne. 8nov—1an

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275......RUE DAUPHINE......275.

ON prend aussi des pensionnaires, [illegible] 31 août—1an—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Magnifique emplacement pour bâtir, [illegible] de Canal.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau rue des Magasins, No 37.

SAMEDI, 2 février 1861, à midi, au City Hotel, il sera vendu, à l'enchère publique, les propriétés suivantes:

Un lot de terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Canal, Dauphine, Franklin et Tréme. Ils sont désignés par les Nos 1, 2 et 3.

Le No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Franklin, il a 28 pieds, 7 pouces, 5 lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur, du côté de la rue Bienville, de 114 pieds. Le No 2 touche au No 1 et a les mêmes dimensions.

Le No 3 a 29 pieds 5 pouces de face à la rue Franklin, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 79 pieds 10 pouces 7 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois, à deux étages, et cuisine. La propriété est louée $60 par mois.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés et portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 24jv—av28

VENTE POSITIVE

D'une maison basse et neuve, rue des Bons Enfans—Une autre maison et dépendances sur la même rue—Terrains élevés, rue Mazant.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 26 janvier 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

1o—Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bons Enfans, Moreau, Morales et l'Avenue Washington, mesurant 33 pieds et 8 pouces de face à la rue des Bons Enfans, sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces et 4 lignes. Ensemble une maison basse et neuve, No 613, contenant quatre belles chambres, deux cabinets, galerie derrière, cuisine de deux pièces, latrines &c. le tout en excellent ordre et pouvant être loué de suite.

2o—Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues Bons Enfans, Marigny, Morales et Mandeville, mesurant 33 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Bons Enfans sur une profondeur de 130 pieds 7 pouces et 2 lignes. Ensemble une maison, avec une construction à deux étages contenant quatre pièces et une autre construction de deux pièces dans le fond, latrines, puits, &c. &c.

3o—Trois terrains situés dans l'îlet borné par les rues Mazaret, Barthélemy, Craps et Grands-Hommes, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Mazaret, sur une profondeur de 110 pieds; ces terrains se trouvent placés entre les rues du rail-road et de la ville.

Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public. 22jv—5

Terrain amélioré et terrain nu, dans le Deuxième et le Troisième District.—Une bonne maison en bois, dans la rue des Ursulines, No. 269, entre Claiborne et Derbigny.—Un grand terrain sur l'Avenue Marigny.

PAR C. E. GIRARDEY & Cie,

Bureau, rue des Magasins, No. 37.

JEUDI, 24 janvier 1861, à midi, au City Hotel, il sera vendu à l'encan, l'un terrain situé dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Claiborne, Hôpital et Derbigny. Il a 26 pieds, 6 pouces de face à la rue des Ursulines et 91 pieds, 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une jolie maison basse en bois, à mansarde, ayant 3 chambres et corridor au-dessous, une chambre au-dessus, cuisine, citerne, puits.

Un grand terrain situé à l'Avenue Marigny, près l'Avenue St-Bernard, ayant 96 pieds, 8 pouces, 1 ligne de face à l'Avenue Marigny, 92 pieds, 4 pouces, 1 ligne de face sur la ligne du fond, 140 pieds de profondeur sur la ligne inférieure, 555 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale. Ledit terrain est désigné par le No. 31.

CONDITIONS:—Pour la propriété décrite en premier lieu, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets portant la date du 11 mai 1859, payables respectivement à 3 et 4 ans de date, pour $250, chacun, portant 6 pour cent d'intérêt courant, 8 pour cent d'intérêt éventuel, et garantis par hypothèque sur la propriété. Pour le reste, un tiers comptant, la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant intérêt comme ci-dessus et garantis par hypothèque. L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses à ses frais et transférer la police au vendeur.

Pour la propriété décrite en second lieu, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $65 50, garanti par hypothèque sur la propriété, échéant du 24 au 27 Avril 1861, sans intérêt. Pour le reste, 1 et 2 ans de crédit garanti par hypothèque sur la propriété, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8pour cent d'intérêt éventuel.

Les actes de vente pardevant A. Brocart, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22janv

Succession de O. O. Woodman, décédé—No 15,839.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. Grand stock et assortiment général de drogues, médicaments, produits chimiques, parfumerie, instruments de chirurgie, &c., &c., &c.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau, rue des Magasins, No 37.

LUNDI, 4 février 1861, à 11 heures du matin, il sera vendu, dans le magasin qu'occupait actuellement MM. Woodman & Brabert, à l'encoignure des rues Commune et Magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 10 janvier 1861, No 15,839, du docket de la dite Cour.

Le fonds de feu O. O. Woodman, comprenant un grand choix de drogues, médicaments, produits chimiques, parfumerie, instruments de chirurgie, &c. &c.

Conditions—Comptant. 22 janv

Excellente occasion d'acheter un terrain de choix pour bâtir, situé dans le Premier District, à l'encoignure des rues Carondelet et Julie.

VENTE SANS RÉSERVE.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,

Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 26 janvier 1861, à midi, à la Bourse St-Charles—

UN TERRAIN situé dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Julie, Carondelet, Girod et Baronne. Il est désigné par le No 3 sur un plan dressé par L. Birgi et Pares, architectes, le 1er mars 1860 et déposé au bureau de l'encanteur. Le dit terrain a 21 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur et de face à la rue Carondelet de 95 pieds, s'étendant jusqu'à un passage commun d'une largeur de cinq pieds.

Conditions—Un quart comptant et le reste à un, deux et trois ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à échéance, et 8 pour cent en cas de non paiement jusqu'à l'échéance. Les dits billets devront être divisés en coupons, au gré du vendeur.

Le terrain fait encoignure de la rue Julie est payés.

C'est une excellente occasion d'acheter un terrain de choix pour bâtir un emplacement avantageux. La vente est positive et sans réserve.

L'acte de vente pardevant Félix Perry, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17janv—21, 23, 29

VENTES JUDICIAIRES.

La ville de Baltimore vs Nicholas Durn.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 13,891—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 16 février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité de la Commune de la Nouvelle-Orléans, au coin des rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Quatre terrains situés dans le Troisième District de cette ville, faisant partie de l'habitation St-Gème, désignés par les Nos Quarante-deux, Quarante-trois, Quarante-quatre et Quarante-cinq, suivant plan à dresser par G. A. Pilié et M. Pilié, arpenteur, en date du 9 juin 1849 et déposé au bureau de E. Barnett, notaire public, et en l'étude de E. Barnett, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains font face au Chemin Public, lequel ayant plan est mesurant chacun, suivant les profondeurs, trente pieds de face sur ledit Chemin Public, dix-neuf et quatre pieds de largeur d'un quart; dix-neuf et quatre pieds et demi de largeur; Le No Quarante-deux, faisant cinquante pieds de face sur une chaussée entre cinq pieds sur la ligne du No Quarante-trois.

Le No Quarante-trois est contigu au No Quarante-deux, et a cinquante pieds de face sur la ligne du terrain et vingt arpents trois toises et quatre pieds sur la ligne du No Quarante-quatre.

Le No Quarante-quatre est contigu au No Quarante-trois et a les mêmes dimensions sur la ligne du terrain et vingt arpents et quatre toises sur la ligne du No Quarante-cinq.

Le No Quarante-cinq est contigu au No Quarante-quatre et a les mêmes dimensions sur la ligne du terrain et vingt arpents [illegible] toises.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes, et avantages y attachés et y appartenant.

Sur laquelle propriété la présente est acquise par feu Mme Dorothée Hunt, veuve Duplessis, et les héritiers de feu Jean François Henry D St Gème, par acte au rapport de Henry Paul Caire, notaire public, en date du 30 juillet 1850.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—La somme de Trois Cent Soixante Quatre piastres et soixante quatre cents ($364 64) avec 8 pour cent d'intérêt l'an sur la somme de $344, depuis le 31 de mars 1859 jusqu'au paiement, 6¼ pour cent de profit et $3 frais de saisie d'intérêt et les frais de la poursuite; et de plus tous les frais d'avocat à raison de [illegible], comptant, et la somme de Quinze Cent Quatre-Vingt-Douze piastres et trente cents de l'intérêt jusqu'à l'instance comptant.

L'acquéreur assumera le paiement de trois billets, tous datés du 28 de mars 1859, payables la somme de Cent Quatre-Vingt Cinq piastres et Vingt Huit cents payable à trois ans de date, et le dernier de la somme de Quatre Cent Vingt-Six piastres et cinquante cents, payable à trois ans de date, avec intérêt au taux de huit pour cent jusqu'au paiement final.

E. T. PARKER,

24 janv—31, fév 9, 18, 25 Shérif de la paroisse d'Orléans

F. Guilloutet vs E. Bergey.

TROISIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,633—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 5 de février 1861, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds de d'une grocerie située à l'angle des rues Dauphine et Condé, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 24janv—24, 28, 31; 24, 5fv

Joseph Cornibé vs Michel Anthoine et Sébastien Poncet.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,698—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI 25 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Un Terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 294 de l'îlet No 611, borné par les rues Girod, St-Antoine, St-Jean-Baptiste et Bagatelle, suivant plan No 27 déposé en l'étude de Selim Magner, notaire public en cette ville.

Ledit terrain mesure, conformément audit plan, soixante-quatre pieds de face à la rue Bagatelle, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers du prix d'adjudication payable comptant et la balance les 3/6 de mai de chacune des années 1861 et 1862, en assumption de deux billets de $225 chacun, échéant auxdites époques et portant huit pour cent d'intérêt l'an à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 24 janv—24,31, fev 9,18,25

Joseph Amat vs Arnold Kothman.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 14,301—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 16 février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

1o Un terrain situé au faubourg Marigny, de cette ville, formant l'angle des rues Casacalvo et des Poëtes, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, des Poëtes, Moreau et d'Espagne; lequel terrain est désigné par le No un suivant plan particulier dressé par l'Hémécourt, voyer de la Municipalité No Trois et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, au livre de plans No Un. Ledit terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Casacalvo sur 80 pieds de profondeur et de face à la rue des Poëtes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison basse en briques, couverte en ardoises, faisant face à la rue, deux étages, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite d'Etienne Merano, par acte au rapport de Joseph Lisbony, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 4 août 1854.

2o. Une portion de terre située dans le District ci-dessus, désignée par le No Deux, suivant le plan dressé par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, daté du 16 juillet 1849 et déposé en l'étude d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, sous le No 1 au livre de plans No 3.

La dite portion de terre est à prendre du côté du lit du terrain No Deux, suite après la rue des Poëtes, et mesurant, mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Casa Calvo, entre celles des Poëtes et d'Espagne, sur 96 pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques, deux étages et dépendances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Héméric Mauvré, par acte au rapport de A. Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 30 de décembre 1852.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 15janv—24, 1,9,16

Denis Cronan vs Jean Montanié, h. c. l.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 8,458—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 16 de février 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description:

Un terrain situé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 4, suivant un plan dressé par Bringier, ci-devant arpenteur, en date du 25 de juillet 1826, et déposé en l'étude de T. Tutoend, notaire public en cette ville; le dit Terrain formant l'angle du faubourg Clouet et Ruelle de Bayou et de Hospital, dans le Quartier, de l'Hôpital, Prieur et Roman, mesurant, mesure française, trente pieds de face sur la rue du Quartier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 15 janv—15,24, fév 1,9,16

No 17666—Cour du Cinquième Juge de Paix—G. Moutrie vs Oscar Lefranc.

EN vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Hon. Aug. Duprarron, Cinquième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, [illegible] le lundi, 4 février 1861, à midi, en face de la Cour [illegible] les biens meubles [illegible] saisis dans l'affaire ci-dessus. LOUIS FOWER, Constable. 24 janv—3t

MACARONI et Vermicelli—250 caisses, diverses qualités, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA fr.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété rue de Craps.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 26 janvier 1861, à midi, et demi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis:

Un lot de terre mesurant environ 16 pieds de face à la rue de Craps, entre Union et Bagatelle, sur environ 128 pieds de profondeur. Ensemble une maison No 388, ayant 2 chambres et un hall, une citerne d'environ 2000 gallons, puits, latrines, le tout en bon état. Le vendeur se réserve, du consentement de l'acquéreur, la jouissance jusqu'à [illegible].

Conditions—Moitié comptant, le reste à six mois de crédit en billet garanti par hypothèque portant 6 pour cent d'intérêt par an. 21 jan—6

Quatre terrains de choix, à l'encoignure S. E. des rues Esplanade et Villeré, une maison en briques, solidement bâtie, et 38 actions de la Banque des Citoyens.—Vente sans réserve.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

C. E. GIRARDEY, encanteur,

Bureau, No 37, rue des Magasins.

IL sera vendu, à l'enchère publique, JEUDI, 24 janvier 1861, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins—

DEUX TERRAINS situés dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Villeré et Robertson, avec toutes les bâtisses qui se trouvent dessus. Le dit terrain a 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 108 pieds de profondeur et façade sur la rue Villeré, de 127 pieds 10 pouces 2 lignes.

Les bâtisses sont une maison basse en briques, avec mansarde, solidement construite, ayant quatre chambres et galerie au-dessus; une cuisine en briques, et autres dépendances, dans le fond.

DEUX TERRAINS situés dans le même îlet, touchant aux susdits, et mesurant, chacun 32 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Villeré, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 6 pour cent d'intérêt courant et 8 pour cent d'intérêt éventuel. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses et leur frais et transférer les polices au vendeur.

Il existe, sur la propriété décrite en premier lieu, une hypothèque de $2,200 en faveur de la Banque des Citoyens. Cette hypothèque est payable au renouvellement, conformément à la charte de la Banque, le 1er novembre 1861; avec 38 actions de la Banque, qu'il acquéreur peut assumer en déduction de la part du crédit, en payant les intérêts jusqu'au jour du marché.

Les actes de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17janv

Esclaves d'habitation et domestiques à l'encan,—Vente sans réserve, à un et deux ans de crédit.

PAR C. E. GIRARDEY & Co,

C. E. GIRARDEY, encanteur,

Bureau, rue des Magasins, No 37.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 31 janvier 1861, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, les esclaves suivants:

1—JEFF,	nègre,	19 ans, excell. nègre de champ	
			Gageroux ordinaire
2—ROBERT	"	26	exc. nègre de champ
3—JIM,	"	22	"
4—HENRY,	"	17	"
5—DAN,	"	17	"
6—LEWIS,	"	16	domestique de maison
7—JIM,	"	22	exc. nègre de champ
8—WASHINGTON,	"	26	"
9—FOSTER,	"	20	"
10—WILLIS,	"	22	"
			femme
11—FRANCES, mulâtresse, 20 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse			
12—NANCY,	16 ans,	négresse de champs	
13—MARTHA,	16 ans	négresse de champs	
14—SILVA,	16 ans,	cuisinière, blanchisseuse et repasseuse	
15—LEDDA,			
16—SARAH,	14 ans,	gardienne d'enfans et domestique,	
17—LOUISA,	18 ans,	cuisinière, blanchisseuse et repasseuse	

Ce sont tous de bons sujets, garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets garantis à la satisfaction, par des propriétés foncières en ville, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, sans endossement, ou par deux endosseurs de la satisfaction de l'acquéreur, ou même intérêt, au gré du vendeur, ou une mise à prix ne sera payée par l'acquéreur; ou le même taux d'intérêt, les offres seront acceptées.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 jan

Succession de M. Kochmann—Propriétés de prix, situées dans le Troisième District—Terrains nus et améliorés, à côté et en face de l'"Agricultural Fair Grounds" (Terrain de la Société d'Agriculture)—bâtisse en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Chartres et Ferdinand.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur.

Bureau, Commercial Place No 11.

IL sera vendu à l'enchère publique, jeudi, 24 janvier 1861, à midi, à l'Hôtel St Louis, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1860—No 16481—rendu dans la susdite succession:

1—DIX TERRAINS, avec les bâtisses qui se trouvent dessus, situés dans le Troisième District, à côté de l'"Agricultural Fair Grounds", désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, sur un plan dressé par L. Birgi le 11 septembre 1858 et déposé au bureau de H. Pedesclaux, notaire public, comme plan No 26. Le terrain No 1 a 37 pieds de face à la rue Fortier, 40 pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de 134 pieds d'un côté et 134 pieds 6 pouces de l'autre côté. Les terrains Nos 2 à 10 inclusivement ont chacun 30 pieds de face à la rue Fortier, sur une profondeur de 134 pieds d'un côté et 134 pieds 6 pouces de l'autre côté. Les terrains Nos 2 à 10 inclusivement ont chacun 30 pieds de face à la rue Fortier, sur une profondeur de 134 pieds, le tout en chaume; une maison en bois, à [illegible] cabinets, galerie, &c; cuisine, chambres à domestiques, écurie, &c.

2—UN TERRAIN situé dans le Troisième District, au faubourg Pontchartrain, dans l'îlet compris entre les rues Fortier, Gentilly, Grete et le Chemin Public, désigné par la lettre A sur le plan ci-dessus et mesurant 17 pieds 6 pouces de face au Chemin Public et quelques pieds de face à la rue Fortier, 135 pieds 3 pouces sur une ligne au bout du Bayou Gentilly, sur la ligne de prolongement de la rue Gentilly, près de la rue Grete, et quelques pieds au bout du Chemin de Gentilly, suivant plan dressé par Guyol & Casting, le 4 novembre 1851, et déposé, comme plan No 24, au bureau de T. Guyol, notaire public—Les terrains Nos 5, 6, 7, 8, et 9 ont chacun 29 pieds 10 pouces de face à la rue Fortier, 29 pieds sur la ligne opposée sur le Chemin Grete, sur une profondeur de 140 pieds; ou, compris le carré Nos 10, 11, 12, 13 et 15 ont chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Gentilly, 29 pieds 6 pouces sur le Chemin Grete, sur une profondeur de 140 pieds, plus ou moins. Le terrain No 16 a 30 pieds 9 pouces de face au Chemin de Gentilly, 21 pieds 9 pouces sur la ligne séparative sur le Chemin de Grete, une profondeur de 168 pieds d'un côté et 142 pieds 6 pouces de l'autre côté. Le terrain A, mesure 25 pieds 8 pouces 4 lignes de face au Chemin de Gentilly, sur 109 pieds sur le Chemin Grete, sur une profondeur de 110 pieds, plus ou moins. Cette propriété est immédiatement en face de l'"Agricultural Fair Ground".

3—TREIZE TERRAINS situés dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Fortier, Grete, Gentilly, et le Chemin Public, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et la lettre A...

4—UN TERRAIN, avec les bâtisses qui se trouvent dessus, situé dans le Troisième District, dans l'îlet formé par les rues Chartres, Ferdinand, Royale et Presse à Coton, formant l'encoignure des rues Chartres et Ferdinand. Ledit terrain a 31 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 110 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une belle maison en briques, à deux étages, ayant huit chambres au premier, deux chambres au rez-de-chaussée, magasins, hangar, cabinets, &c. C'est un bon emplacement pour un café ou une grocerie.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à six, douze, et dix-huit mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés portant 8 pour cent d'intérêt par an, jusqu'au paiement complet.

Les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs et les polices transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8déc—22, 23, 31 déc—7, 14, 15, 21, 22, 23, 24 jv

AVIS JUDICIAIRES.

F. Borge vs un lot de terre.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,626.

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, le 21 de janvier 1861.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire in rem, à moi adressé par la Cour susdite dans l'affaire ci-dessus, j'ai pris possession de la propriété dont suit la description:

Un certain lot de terre situé dans la Municipalité No Deux entre les rues des Bons Enfans, Moreau, et Morales et mesurant quarante-quatre pieds cinq pouces.

Sur laquelle propriété le demandeur réclame la somme de trois mille cinq cents piastres et que les noms des propriétaires sont inconnus, ainsi que l'acquéreur de ladite propriété.

En conséquence toutes personnes intéressées dans la présente affaire sont invitées et sommées de comparaître dans les quinze jours qui suivront la date de cette notification, et de faire valoir leurs droits, à défaut de quoi il sera rendu jugement selon la pétition enregistrée dans ladite affaire.

24 janv—28, 2, 5, 9 fév. E. T. PARKER, Shérif

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—J. Noyers vs. ses créanciers—No 9052—Avis est donné aux créanciers que la cession des biens du pétitionnaire a été acceptée par la Cour au profit de ses créanciers; de plus les créanciers sont priés de comparaître devant Aug. Mazureau, notaire public, mardi, 26 février 1861, pour prendre en considération les affaires du pétitionnaire, et s'il y a lieu, nommer un syndic, ou des syndics, pour représenter et administrer lesdits biens, etc. Dans l'intervalle, il est ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues et que Jules F. Hornor, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour, JNO. P. SMITH, député greffier

24 janv—8 et 22

Succession de Théodore Capitaine.

No 16,962.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers et à tous les autres personnes intéressées de cette succession, que le compte présenté par le curateur de ladite succession, de faire opposition dans les dix jours, faute de quoi ledit compte sera homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, G. MOREL, Député Greffier. jan24,29—fév 1

HENRY VALETON & Cie.,

27, 29 et 31 RUE BIENVILLE,

Offrent à vendre à prix réduits:

VINS—50 barriques vin rouge ordinaire, 15 do supérieur, 20 do Bergasse, 25 barils vin blanc, diverses qualités, 20 quarts de pipe Portwine do. 15 huitièmes do Madère et Pérès, 1500 caisses vin rouge ordinaire St-Julien Médoc, 300 do supérieur Vieux Médoc, Margaux, Larose, Léoville, grand vin Ht Brion, etc., 200 caisses vin blanc Ht Sauterne ordinaire, 25 do supérieur Ht Preignac et Sauternes, 300 paniers Champagne Heidsieck, La Perle, Cabinet, Fleur de Bouzy, 60 caisses vin de Bourgogne Nougeot, Chambertin, Beaune, Chablis, Volney, etc. 300 caisses vin de dessert, Muscat, Malaga, Pérès, Madère, Porto, etc.

COGNACS—25 quarts de pipe vieux Cognac, Planat Rayaul et Aliuse, Castillon, Vine Growers Companys Bernard etc. 30 futailles Eau-de-vie, Pelletin, J. Dupuy, Seignette etc.

LIQUEURS—100 caisses Absinthe Suisse, Ed Pernod et Count Lecoultre, 35 do Kirsch, C. Lecoultre etc, 250 paniers Curaçao d'Angers, 25 caisses Cassis du Mont d'Or, 100 do Punch au rhum, Ratafia, Eau-de-Noix, Eau verte etc, 300 do Vermouth Noilly, Rivoire, Picard, etc, 250 Liqueurs assorties fines, surfines et extra fines, 100 do Curaçao et Maraschino, 100 paniers Anisette extra fine, 300 do Anisette superfine et fine, 30 caisses Eau de vie de Dantzick, 110 caisses Bitters, Hostetters, Boker, Gouley, ect, 100 do vieux Cognac, vieux Whiskey, etc.

CONSERVES ALIMENTAIRES—100 caisses de 100 ½ boites Sardines à l'huile Le Edelin, 100 do de 100 ¼ do, 50 do de 100 ¼ do Canard et Lortel, 25 do Champignons do, 25 do Truffes assortis Vve Rosier, Gazettes, 50 do Galantines, Salmis, Rôtis Truffés, Poissons à l'huile, 5 do de 50 ½ boîtes Truffes noires de Périgord, 2 do Capes à l'huile, etc.

FRUITS—100 caisses fraises au jus, grandes et demi bouteilles, 125 do Fruits au jus, assortis V. Rosiere & Lafaurie, 200 do Fruits à l'eau-de-vie assortis, Cerises, 200 Abricots, Prunes, Poires, Pêches, 50 do Cerises à l'eau-de-vie.

DIVERS—6 ouvreaux Fromage de Gruyère frais, 10 caisses du de Limbourg, 10 baquet Fromage de Sapsago, 2 caisses Saucissons de Lyon, 300 caisses Salaisons assorties, Olives, Capres, Cornichons etc., 300 do huile de [illegible] de Marseille, 500 paniers Huile d'Olive 11, 22 et 24 onces Plagnol & Possel, 30 caisses de 12 paubans grand format Prunes soufrées, 10 do de 12 paubans Prunes Reine Claude, 10 do de 12 paubans Prunes St-Antoine, 300 paniers bouteillesvides, formes bordelaise et anglaises, 20 caisses Eau de Fleur d'oranger.

Et un assortiment complet de liqueurs en futailles, Anisette, Cherry Bounce, Rhum, Whiskey, Genièvre, etc. etc. HENRY VALETON & Co, 14 jan—27, 29 & 31 rue Bienville.

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Bros.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59

entre Conti et Bienville, NLLE-ORLEANS

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Soldelle.

POUR ADMISSION:

S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 79, rue Baronne. 5nov—6m

EN débarquement du navire G. W. Bourne de Bordeaux et à vendre par le soussigné—

6 caisses 12 b. vin rouge	Ch. Lafour 1854, Larronde frères	
50 do	do	Ch. Larose,	do
50 do	do	Ch. Margaux,	do
20 do	do	Cantenac	do
50 do	do	Ch. Larose,	do
2 balles 20,000 bouchons premier fine chaque;		
2 do	15,000	do courts pointus do	
2 do	10,000	do bouchons No 1;	
6 futailles de 10,000 cinq bouchons No 1;		
11 balles	15,000	do	do	

V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis. 4déc

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANÉE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne pouvant et des vins anti-spasmodiques, en outre de leur qualité, sont [illegible] de la Compagnie des Grands vins.

Déjà des commandes sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et de Jean Claude Vougeot qui est vendue au même prix seront M. Georges BEUL PROPRIETAIRE de ces VIGNOBLES. [illegible].

Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860. LAFITTE & DEFFARGE, No 135, rue Royale

11sept

Serrures Françaises.

QUATRE caisses serrures françaises à canon, A vendre par BERNARD TURPIN, 58, rue Vieille-Levée. 3 de—3f

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

50 douzaines chemises américaines.

150 lots linge fait de saison.

Une facture rubans soie et marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co, encanteurs

JEUDI, 24 janvier, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée, 100 caisses bottes, souliers et brodequins. 50 douzaines chemises américaines. 150 lots linge fait de saison. —ET— Une facture rubans et marchandises sèches. Conditions à la vente. 21 janv

Tabac! Tabac!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 24 janvier 1861, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, dans le magasin de MM. V. Benthuysen & Crafton, rue Gravier, No 67—

148 caisses tabac livres et dix livres;	
44¾ do	do
40 do	do livres et feuilles.

Conditions—Comptant. 21 janv

Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 24 janvier 1861, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin de la rue du Magasin, No 47:

107,000 Cigares de la Havane, de diverses marques, pleinement garantis et importés directement de la Havane. Conditions, comptant. 21 janv

Farine. Farine.

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 24 du courant, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, au pied de la rue Lafayette,

137 sacs de farine,

300 barils de farine avariée sur le bateau à vapeur Atlantic et débarquée du bateau à vapeur Rowena.

Conditions comptant. 24 janv

Terrain, rue de l'Indépendance.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,

Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 26 janvier 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 3, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo, Grands-Hommes, Indépendance et Pauline, mesurant 30 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue de l'Indépendance, sur 93 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. 21 janv

Succession de feu Jno. McDonogh.

Vente d'îlets et portions d'îlets dans Hurtsville, Harlem, Barth et Shrewsbury, sans réserve, à un long crédit, par ordre du fonds des écoles de McDonogh, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

PAR J. B. WALTON, encanteur de la ville, Bureau, No 10, rue du Camp.

SAMEDI, le 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Charles, par ordre du fonds des écoles de McDonogh, agissant sous la direction des comités de finances du Conseil commun, pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs qui ont manqué à leurs conditions de leur vente faite le 27 février 1860, les propriétés suivantes, seront vendues, savoir:

Pour le compte et aux risques de Bertier Fortier.

UN ILET DE TERRE, dans la ville de Harlem, paroisse Jefferson, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 2 janvier 1859.

UN TERRAIN TRIANGULAIRE, dans la ville de Hurtsville, désigné par le No 133, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

DEUX TERRAINS, dans la ville de Hurtsville, paroisse Jefferson, dans l'îlet No 54, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

UN ILET DE TERRE, dans la ville de Bath paroisse Jefferson, désigné par le No 119, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 12 janvier 1859.

Pour le compte et aux risques de M. Condran et W. McCulloch.

DOUZE ILETS DE TERRE, dans la ville de Harlem, paroisse Jefferson, désignés par les Nos 2, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 16, 17, 20 et 21, sur un plan dressé par Louis H. Pilié voyer de la ville, daté le 2 janvier 1859.

UN TERRAIN TRIANGULAIRE, dans la ville de Hurtsville, paroisse Jefferson, désigné par le No 132, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

Pour le compte et aux risques de Madame C. C. Labarre

DEUX ILETS DE TERRE, dans la ville de Shrewsbury, paroisse Jefferson, mesurant chacun 400 pieds par 200, désignés par les Nos 125 et 127 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

Pour le compte et aux risques de Francis Duffy.

DEUX PORTIONS D'ILETS, dans la ville de Hurtsville, paroisse Jefferson, désignés par les Nos 119 et 121 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville, daté le 19 décembre 1859.

Pour le compte et aux risques de Rodrick McKenzie.

UNE PORTION D'ILET dans la ville de Hurtsville, paroisse Jefferson, désignée par le No 121, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de la ville daté le 19 décembre 1859.

TERMES ET CONDITIONS.—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets garantis à la satisfaction des Citoyens de la Louisiane, payables à la banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale et le privilège des vendeurs sur les privilèges des vendeurs sur les propriétés vendues, avec intérêt de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs seront tenus de payer les taxes. Ledit acquéreur devant les intérêts ayant le payement des billets.

Les acquéreurs se lie-ront mettre en possession à leurs propres frais aux conditions de la vente ci-dessus mentionnées dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, et en cas de manquement, la propriété sera revendue pour leur compte et risques, sans aucun avis ou notification que celle prévue par la loi.

Actes de vente par devant C. E. Fortier, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs. 21jan—12, 26 au 2fév

Succession de Madame Julienne Lamothe, épouse décédée de Edouard Planchard Sr.—No 16,375.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

No 90 Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 24 décembre 1860, la propriété foncière et les esclaves suivants appartenant à ladite succession, savoir:

Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans la paroisse de Plaquemines, rive gauche du fleuve Mississippi, à environ trois milles au dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant un arpent et cinq pieds de face au fleuve, par quarante arpents de profondeur bornée à la partie supérieure par la propriété de A. Camus et à la ligne inférieure par celle de M. Hook.

Esclaves.

2 Le nègre EUGÈNE, âgé d'environ 45 ans, idiot.
3 Le nègre ROBERT, âgé d'environ 55 ans, borgne et estropié.
4 Le nègre REGIS, âgé d'environ 52 ans, ayant eu des crises.
5 La moitié indivise de l'esclave HENRY, âgé d'environ 35 ans.
6 La négresse DINAH, âgée d'environ 45 ans avec son enfant d'environ [illegible] ans.
7 do CAROLINE do
8 do FANNY, do
9 do EVE, do
10 Le nègre ARTHUR, âgé d'environ 22 ans avec cinq enfans.
11 La négresse SUZAN, âgée d'environ 35 ans malade.
12 EULALIE, âgée d'environ 22 ans, avec son enfant [illegible] ans.
13 Le nègre MOISE, âgé d'environ 26 ans.
14 La négresse JOE, âgée d'environ 31 ans, ayant qu'un bras.

CONDITIONS—Pour la propriété foncière—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque.

Pour les Esclaves—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance, et 8 pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement, les billets endossés à la satisfaction du curateur et garantis par une hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur les esclaves.

Actes de vente par devant Chs. E. Fortier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 31déc—7, 18, 24 janv, 1er fév.

Succession de Michael Steffs.

Terrain amélioré dans le Deuxième District

PAR M. BARNETT, Jr. encanteur.

Bureau, à l'encoignure des rues Chartres et St Louis.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 décembre, il sera vendu, SAMEDI, 2 février 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, la propriété ci-après décrite:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bayou, Quartier, Hôpital et Bourbon. Il a ... pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Le montant de l'adjudication devra être payé en deux sommes égales à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis à la satisfaction de la Cour et du curateur. Les billets devront être garantis par les privilèges du vendeur, par une hypothèque spéciale sur la propriété vendue et porteront 8 pour cent d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à parfait paiement, pour le montant de l'adjudication et le prix d'être transféré au curateur.

L'acquéreur fera assurer les bâtisses jusqu'à parfait paiement, pour le montant de l'adjudication et la police être transférée au curateur.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett notaire public, aux frais des acquéreurs. 1erjan—1,7,12,18,24,30—fév1,2

J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville

Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c.

Bureau, rue du Camp, No 40,

S'OCCUPE personnellement, comme par le passé, de toutes les ventes de propriétés foncières, de ventes meubles, actions de banques et autres actions, successions et marchandises en général.

Il appelle l'attention sur son système de plans et de titres de propriétés foncières—plan qu'il a soumis à toutes étude consciencieusement chaque îlet, tous les terrains [illegible] dont il a des plans, et dont les titres ... de sources authentiques et un système avantageux pour les vendeurs [illegible].

Il s'occupe également de la vente de meubles et des autres ventes du dehors. 21sept—6m

Grande réduction de prix

SUR LES

PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT, successeur de P Denvoix, 109, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, voulant écouler son stock de PAPIERS PEINTS, trop considérable pour la saison, assure sa clientèle et toutes personnes qui ont besoin de se procurer des PAPIERS PEINTS qu'il vendra ses PAPIERS PEINTS à leur véritable prix coûtant. On pourra s'assurer de cette vérité et visitant son magasin, situé rue de Chartres No 109, entre Conti et St-Louis.

En dehors un magnifique choix de papiers DELICOURT, GILOUX, MERY, JOUANNY et autres fabricants les plus en renom.

Papiers dorés mailles depuis 75 cents le rouleau.

Papiers satinés, garantis français, depuis 25 cents.

Grand choix de bordures veloutées depuis $2.

Médaillons, Bouquets, Marbres, Rosaces, etc., nœud de toutes sortes, ornements pour Plafond, ciel de Lit, devant de Cheminée colorés, etc., etc.

D'habiles ouvriers sont employés par monsieur HENRY HABERT. 14nov

L'Amer-Vin Impérial.

DU Dr J BOVEE DODS.

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicound; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du mûrier sauvage et du bay berry.

NOUS DÉFIONS LE MONDE D'EN PRODUIRE UN ÉGAL

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation qui ne peut être qu'avantageuse à prévenir et recommandons comme remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, et commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie ou du vin, sans enivrer. Les personnes qui sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir ne sauraient rien de mieux. L'AMER DE DODS se recommande par les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont il est fait usage dans le pays.

Non seulement l'AMER DE DODS GUÉRIT de la maladie, mais il le PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et qui sont sujets aux fièvres, au frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet Amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires, No 78, William Street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agents pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Georgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

CONSERVES—10 caisses truffes entres en demi-bouteilles; 16 caisses pâtés foie gras truffés; à vendre par A. S. GRATIAA & Co., 45, rue Bienville.